



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE**

**DOCUMENTATION  
ET  
INFORMATIONS**

**MAI 2021**

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication  
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture:**

**<http://www.manche.gouv.fr>**

**Rubrique: Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs**

<b>CABINET DU PREFET.....</b>	<b>3</b>
<i>Arrêté du 26 mai 2021 portant renouvellement d'un agrément d'un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière.....</i>	3
<b>SOUS-PREFECTURE DE CHERBOURG.....</b>	<b>3</b>
<i>Arrêté AL / n°21-69 du 6 mai 2021 portant modification d'une habilitation dans le domaine funéraire pour le service municipal de la commune de Coutances, situé à l'Hôtel de Ville (50 200).....</i>	3
<i>Arrêté AL / n°21-71 du 19 mai 2021 portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire pour l'établissement principal de la SAS Pompes Funèbres GIRARD, situé 34 rue d'Ilkley à Coutances (50 200).....</i>	3
<i>Arrêté AL / n°21-73 du 19 mai 2021 portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire pour l'établissement principal de la SARL DESFRICHES, situé 39 rue de la Chaussée à Hambye (50 450).....</i>	3
<i>Arrêté AL / n°21-75 du 19 mai 2021 portant habilitation dans le domaine funéraire pour l'établissement secondaire de la SARL GD PLESSIS, situé 5 rue Jean Lecouturier à Percy-en-Normandie (50 410).....</i>	3
<i>Arrêté préfectoral AL/N°21-86 du 26 mai 2021 portant modification de la nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Port-Bail-sur-Mer (communes de 1 000 habitants et plus avec 2 ou 3 listes).....</i>	3
<i>Arrêté préfectoral AL/N°21-87 du 26 mai 2021 portant modification de la nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Anneville-en-Saire (communes de moins de 1 000 habitants et assimilées).....</i>	4
<i>Arrêté préfectoral AL/N°20-88 du 26 mai 2021 portant modification de la nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Quinéville (communes de moins de 1 000 habitants et assimilées).....</i>	4
<b>DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE.....</b>	<b>4</b>
<i>Arrêté préfectoral du 26 mai 2021 MODIFICATIF PROVISOIRE relatif au changement de lieu d'un bureau de vote de REMILLY LES MARAIS.....</i>	4
<i>Arrêté préfectoral du 27 mai 2021 MODIFICATIF PROVISOIRE relatif au changement de lieu de 8 bureaux de vote de LA HAYE.....</i>	4
<i>Arrêté préfectoral du 28 mai 2021 MODIFICATIF PROVISOIRE relatif au changement de lieu des 2 bureaux de vote de PIROU.....</i>	4
<i>Arrêté préfectoral du 28 mai 2021 MODIFICATIF PROVISOIRE relatif au changement de lieu de 4 bureaux de vote de COUTANCES.....</i>	5
<i>Arrêté préfectoral du 31 mai 2021 MODIFICATIF relatif à l'implantation des bureaux de vote uniques dans le département de la Manche.....</i>	5
<b>SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL.....</b>	<b>20</b>
<i>Arrêté modificatif n°2021-067 du 17 mai 2021 relatif à la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la manche.....</i>	20
<b>AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE.....</b>	<b>20</b>
<i>Arrêté du 6 mai 2021 portant approbation de l'avenant n°6 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire «NORMAND'E-SANTE».....</i>	20
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES.....</b>	<b>50</b>
<i>Récépissé de déclaration du 23 avril 2021 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP895363281.....</i>	50
<i>Récépissé de déclaration du 7 mai 2021 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP794822478.....</i>	50
<i>Récépissé de déclaration du 7 mai 2021 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP892927591.....</i>	51
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.....</b>	<b>51</b>
<i>Arrêté Préfectoral N°DDPP/2021-226 du 25/05/21, attribuant l'habilitation sanitaire à Monsieur Olivier VANDENBUSSCHE.....</i>	51
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....</b>	<b>51</b>
<i>Arrêté N° DDTM - SE – 2021 – 0051 du 27 avril 2021 relatif au système d'assainissement de VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.....</i>	51
<i>Arrêté n° 2021-DDTM-SE-0064 du 11 mai 2021 approuvant l'agrément N° 50-2021-003 de Monsieur HUREL Franck pour la réalisation des vidanges des installations d'assainissement non collectif.....</i>	54
<i>Arrêté n°2021-DDTM-SE-0079 du 25 mai 2021 portant désignation d'un liquidateur en vue de procéder à la dissolution de l'AFR de Saint Laurent de Cuves.....</i>	55
<b>DIVERS.....</b>	<b>56</b>
<b>DSDEN - DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA MANCHE.....</b>	<b>56</b>
<i>Arrêté n° 2021-01 du 27 avril 2021 concernant les mesures de carte scolaire pour la rentrée 2021.....</i>	56
<b>PRÉFECTURE DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST.....</b>	<b>60</b>
<i>Arrêté n° 21-35 du 11 mai 2021 portant déclinaison zonale du plan pirate mobilités terrestres.....</i>	60

---

**CABINET DU PREFET**


---

**Arrêté du 26 mai 2021 portant renouvellement d'un agrément d'un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière**

Art. 1er – L'agrément délivré le 19/05/2016, numéro E 16 050 004 0, pour exploiter un établissement d'enseignement à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière, dénommé AUTO ECOLE AGNES DOUCHIN, sis 21-23, rue du Lycée 50200 COUTANCES, est renouvelé pour une période de cinq ans à compter du 25 mai 2021.

Art. 2 - La capacité d'accueil de la salle de cours est limitée à 19 personnes et un affichage devra être apposé qui limite le nombre de places dans la salle de cours à dix-neuf personnes ;

Art. 3 – Cet agrément d'une durée de cinq ans sera renouvelé sur demande de l'exploitant présentée au moins deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, si celui-ci remplit toutes les conditions requises

Art. 4 - Les autres articles de l'arrêté restent inchangés.

Art. 5 - Le Directeur de Cabinet de la Préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Signé : Pour le préfet et par délégation, le Chef de Bureau : Thomas COUVERT

◆

---

**SOUS-PREFECTURE DE CHERBOURG**


---

**Arrêté AL / n°21-69 du 6 mai 2021 portant modification d'une habilitation dans le domaine funéraire pour le service municipal de la commune de Coutances, situé à l'Hôtel de Ville (50200)**

Art. 1 : L'arrêté préfectoral SF / N° 18-189 du 4 octobre 2018 est modifié comme suit : M. Jean-Dominique BOURDIN est désigné en tant que maire et responsable du service municipal du cimetière de Coutances en remplacement de M. Yves LAMY.

Art. 2 : Le reste sans changement.

Signé : la sous-préfète : Elisabeth CASTELLOTTI

◆

**Arrêté AL / n°21-71 du 19 mai 2021 portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire pour l'établissement principal de la SAS Pompes Funèbres GIRARD, situé 34 rue d'Ilkley à Coutances (50200)**

Art.1 : L'établissement principal et siège social de la SAS Pompes Funèbres GIRARD situé 34 rue d'Ilkley à Coutances (50 200), exploité par Monsieur Simon GIRARD, représentant légal, est habilité, afin d'exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- Transport de corps avant et après mise en bière (et en sous-traitance occasionnelle avec la SARL JMEMBLAMER (habilitation n° 17-50-0016))

- Organisation des obsèques

- Soins de conservation (en sous-traitance avec la SARL JMEMBALMER (habilitation n° 17-50-0016))

- Fourniture de housses, de cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires

- Gestion et utilisation d'une chambre funéraire, située Route de Lessay à Coutances

- Fourniture de corbillards (en sous-traitance avec la SARL JMEMBALMER (habilitation n° 17-50-0016))

- Fourniture de personnel et des objets et des prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations

Art. 2 : La présente habilitation est délivrée sous le numéro 21-50-0058 pour une durée de 5 ans, à compter du 19 mai 2021. À l'issue, une nouvelle habilitation pourra être délivrée sous réserve que la demande en soit présentée au moins trois mois avant la date d'échéance de la présente habilitation.

Signé : la sous-préfète : Elisabeth CASTELLOTTI

◆

**Arrêté AL / n°21-73 du 19 mai 2021 portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire pour l'établissement principal de la SARL DESFRICHES, situé 39 rue de la Chaussée à Hambye (50450)**

Art.1 : L'établissement principal et siège social, situé 39 rue de la Chaussée à Hambye (50 450), exploité par Monsieur Bruno DESFRICHES, représentant légal, est habilité, afin d'exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- Fourniture de housses, de cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires

- Fourniture de personnel et des objets et des prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations

Art. 2 : La présente habilitation est délivrée sous le numéro 21-50-0063 pour une durée de 5 ans, à compter du 19 mai 2021. À l'issue, une nouvelle habilitation pourra être délivrée sous réserve que la demande en soit présentée au moins trois mois avant la date d'échéance de la présente habilitation.

Signé : la sous-préfète : Elisabeth CASTELLOTTI

◆

**Arrêté AL / n°21-75 du 19 mai 2021 portant habilitation dans le domaine funéraire pour l'établissement secondaire de la SARL GD PLESSIS, situé 5 rue Jean Lecouturier à Percy-en-Normandie (50410)**

Art.1 : L'établissement secondaire « Maison Plessis-Letellier » de la SARL GD PLESSIS situé 5 rue Jean Lecouturier à Percy-en-Normandie (50 410), exploité par Monsieur Guillaume PLESSIS, représentant légal, est habilité, afin d'exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

Transport de corps avant et après mise en bière

Organisation des obsèques

Soins de conservation

Fourniture de housses, de cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires

Gestion et utilisation d'une chambre funéraire, située 1 bis rue du Chanoine Soudée à Percy-en-Normandie

Fourniture de corbillards

Fourniture de personnel et des objets et des prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations (et en sous-traitance partielle avec la SARL Maison Rioult-Letellier (habilitation n° 21-50-0005))

Art. 2 : La présente habilitation est délivrée sous le numéro 21-50-0096 pour une durée de 5 ans, à compter du 19 mai 2021. À l'issue, une nouvelle habilitation pourra être délivrée sous réserve que la demande en soit présentée au moins trois mois avant la date d'échéance de la présente habilitation.

Signé : la sous-préfète : Elisabeth CASTELLOTTI

◆

**Arrêté préfectoral AL/N°21-86 du 26 mai 2021 portant modification de la nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Port-Bail-sur-Mer (communes de 1 000 habitants et plus avec 2 ou 3 listes)**

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal,

Art.1er :L'article 1er de l'arrêté susmentionné est modifié comme suit :

Titulaires :

- M. René JOSSIC
- Mme Françoise LABRE née LEVERDIER
- Mme Émilie JEANNE
- Mme Sophie CAUBLOT née VAURE
- Mme Françoise HAMEL

Art. 2 – Le reste sans changement

Signé : Pour le préfet et par délégation, le Secrétaire Général : Laurent SIMPLICIEN



**Arrêté préfectoral AL/N°21-87 du 26 mai 2021 portant modification de la nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Anneville-en-Saire (communes de moins de 1 000 habitants et assimilées)**

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal,

Art.1er :L'article 1er de l'arrêté susmentionné est modifié comme suit :

Conseiller municipal :

- Mme Nathalie LECONTE née DUVEY – Titulaire
- M. Jérémie DEFRES - Suppléant(e)

Art.2 : Le reste sans changement.

Signé : Pour le préfet et par délégation, le Secrétaire Général : Laurent SIMPLICIEN



**Arrêté préfectoral AL/N°20-88 du 26 mai 2021 portant modification de la nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Quinéville (communes de moins de 1 000 habitants et assimilées)**

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal,

Art.1er :L'article 1er de l'arrêté susmentionné est modifié comme suit :

Conseiller municipal :

- Mme Séverine HEUDE née POTIER – Suppléant(e)

Art.2 : Le reste sans changement.

Signé : Pour le préfet et par délégation, le Secrétaire Général : Laurent SIMPLICIEN




---

**DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE**

---

**Arrêté préfectoral du 26 mai 2021 MODIFICATIF PROVISOIRE relatif au changement de lieu d'un bureau de vote de REMILLY LES MARAIS**

Art. 1er - A la suite d'un changement de lieu provisoire d'un bureau de vote de la commune de Remilly les Marais, l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 16 février 2017 susvisé, instituant dans la commune de Remilly les Marais, trois bureaux de vote, est modifié comme suit :

Pour les élections se déroulant en 2021 :

- le premier bureau de vote implanté à la mairie annexe de Remilly sur Lozon à Remilly les Marais est transféré à la salle des fêtes André Le Duc - rue André Le Duc - Remilly sur Lozon à Remilly les Marais

Le reste est sans changement.

Art. 2 - Le présent arrêté entre en vigueur au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Laurent SIMPLICIEN



**Arrêté préfectoral du 27 mai 2021 MODIFICATIF PROVISOIRE relatif au changement de lieu de 8 bureaux de vote de LA HAYE**

Art. 1er - A la suite d'un changement de lieu provisoire de 8 bureaux de vote de la commune de La Haye, l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 14 mars 2019 susvisé, instituant dans la commune de La Haye, neuf bureaux de vote, est modifié comme suit :

Pour les élections se déroulant en 2021 :

- le deuxième bureau de vote situé dans la mairie annexe de Baudreville à La Haye est transféré dans la salle communale de Baudreville (9, route Sainte Marguerite) à La Haye
- le troisième bureau de vote situé dans la mairie annexe de Bolleville à La Haye est transféré dans l'école maternelle Dolto de Bolleville (2, rue des Ecoles Dolto) à La Haye
- le quatrième bureau de vote situé dans la mairie annexe de Glatigny à La Haye est transféré dans la salle communale de Glatigny (Place du Friquet) à La Haye
- le cinquième bureau de vote situé dans la mairie annexe de Mobecq à La Haye est transféré dans la salle communale de Mobecq (24, route de La Haye) à La Haye
- le sixième bureau de vote situé dans la mairie annexe de Montgardon à La Haye est transféré dans la salle communale de Montgardon (1, route de Glatigny) à La Haye
- le septième bureau de vote situé dans la mairie annexe de Saint Rémy des Landes à La Haye est transféré dans la salle communale de Saint Rémy des Landes (rue du Lavoir) à La Haye
- le huitième bureau de vote situé dans la mairie annexe de Saint Symphorien Le Valois à La Haye est transféré dans la salle de convivialité de Saint Symphorien Le Valois (6, route de la Mairie) à La Haye
- le neuvième bureau de vote situé dans la mairie annexe de Surville à La Haye est transféré dans la salle communale de Surville (29, route des Ecoles) à La Haye

Le reste est sans changement.

Art. 2 - Le présent arrêté entre en vigueur au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Laurent SIMPLICIEN



**Arrêté préfectoral du 28 mai 2021 MODIFICATIF PROVISOIRE relatif au changement de lieu des 2 bureaux de vote de PIROU**

Art. 1er - A la suite d'un changement de lieu provisoire des 2 bureaux de vote de la commune de Pirou, l'article 1er de l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2015 susvisé, instituant dans la commune de Pirou, deux bureaux de vote, est modifié comme suit :

Pour les élections se déroulant en 2021 :

- Les premier et deuxième bureaux de vote implantés dans les locaux de l'ancienne mairie de Pirou sont transférés dans la salle polyvalente Claude Massu (place des Bocagers) à Pirou

Le reste est sans changement.

**Art. 2** - Le présent arrêté entre en vigueur au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Laurent SIMPLICIEN



**Arrêté préfectoral du 28 mai 2021 MODIFICATIF PROVISOIRE relatif au changement de lieu de 4 bureaux de vote de COUTANCES**

**Art. 1er** - L'arrêté préfectoral modificatif provisoire du 17 mai 2021 relatif au changement de lieu de 4 bureaux de vote de la commune de Coutances est abrogé.

**Art. 2** - A la suite d'un changement de lieu provisoire de 4 bureaux de vote de la commune de Coutances, l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 16 juillet 2018 susvisé, instituant dans la commune de Coutances, sept bureaux de vote, est modifié comme suit :

Pour les élections se déroulant en 2021 :

- le premier bureau de vote situé dans la salle des mariages de la mairie de Coutances est transféré dans le grand salon de la mairie de Coutances à Coutances

- le deuxième bureau de vote situé dans la salle R 1 de la mairie de Coutances est transféré dans la salle R 2 de la mairie de Coutances à Coutances

- le cinquième bureau de vote situé au théâtre de Coutances est transféré au lycée Lebrun (2, rue du Lycée) à Coutances

- le septième bureau de vote situé à l'école du Pont de Souilles à Coutances est transféré dans la salle du conseil de surveillance de l'hôpital (2, rue de la Gare) à Coutances

Le reste est sans changement.

**Art. 3** - Le présent arrêté entre en vigueur au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Laurent SIMPLICIEN



**Arrêté préfectoral du 31 mai 2021 MODIFICATIF relatif à l'implantation des bureaux de vote uniques dans le département de la Manche**

CONSIDERANT qu'au regard des mesures sanitaires à mettre en oeuvre, les bureaux de vote desdites communes sont manifestement inadaptés pour les scrutins se déroulant en 2021,

**Art. 1er** - L'arrêté préfectoral du 31 août 2020 susvisé est modifié.

**Art. 2** - Les lieux de vote des communes pour les élections se déroulant en 2021 figurent dans le tableau ci-annexé.

**Art. 3** - Le présent arrêté entre en vigueur au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Laurent SIMPLICIEN

Annexe à l'arrêté du 31 mai 2021 : Liste des bureaux de vote utilisés uniquement pour les élections se déroulant en 2021

COMMUNE	N° Bureau de Vote	Adresse des Bureaux de Vote
AIREL	1	Salle polyvalente Place du Bourgeois 50680 AIREL
AMIGNY	1	Mairie 1, le Bourg 50620 AMIGNY
ANCTOVILLE SUR BOSCO	1	Salle des fêtes 3, place de la Mairie 50400 ANCTOVILLE-SUR-BOSCO
ANNEVILLE EN SAIRE	1	Mairie (salle des mariages) 15, rue de l'Église 50760 ANNEVILLE EN SAIRE
ANNOVILLE	1	Salle des Oyats 177, rue de la Libération 50660 ANNOVILLE
APPEVILLE	1	Salle communale 18, route de Gruchy 50500 APPEVILLE
AUCEY LA PLAINE	1	Salle des fêtes 7, rue du Petit Château 50170 AUCEY-LA-PLAINE
AUDOUVILLE LA HUBERT	1	Mairie 50480 AUDOUVILLE LA HUBERT
AUMEVILLE LESTRE	1	Salle communale 5, La Rue 50630 AUMEVILLE LESTRE
AUVERS	1	Salle de convivialité 26, rue de l'Église 50500 AUVERS
AUXAIS	1	Salle polyvalente Jean Mancel Village l'Angoterie 50500 AUXAIS
AZEVILLE	1	Mairie (salle communale) 17, la Rue 50310 AZEVILLE
BACILLY	1	Salle de convivialité Rue Saint Etienne 50530 BACILLY
BARENTON	1	Salle des fêtes 405, rue de la Libération 50720 BARENTON

BARFLEUR	1	Salle Polyvalente Rue des Ecoles 50760 BARFLEUR
BAUBIGNY	1	Mairie 50270 BAUBIGNY
BAUDRE	1	Mairie 15, le Bourg 50000 BAUDRE
BAUPTÉ	1	Salle polyvalente 2, rue des Ecoles 50500 BAUPTÉ
BEAUCHAMPS	1	Salle polyvalente 12 place de l'Église 50320 BEAUCHAMPS
BEAUCOUDRAY	1	Mairie Le Bourg 50420 BEAUCOUDRAY
BEAUFICEL	1	Mairie 1, place de la Mairie 50150 BEAUFICEL
BEAUVOIR	1	Salle des fêtes Alain Cuny 9, rue d'Astériac 50170 BEAUVOIR
BELVAL	1	Mairie 7, rue du Bourg 50210 BELVAL
BENOISTVILLE	1	Salle communale 14, le Bourg 50340 BENOISTVILLE
BERIGNY	1	Mairie 6 Le bourg 50810 BERIGNY
BESLON	1	Mairie Le Bourg 50800 BESLON
BESNEVILLE	1	Salle polyvalente 5, route des Ecoles 50390 BESNEVILLE
BEUVRIGNY	1	Mairie Le Bourg 50420 BEUVRIGNY
BEUZEVILLE LA BASTILLE	1	Mairie 5, rue de Liveteau 50360 BEUZEVILLE LA BASTILLE
BIEVILLE	1	Salle polyvalente Louis Ledunois 4, route du Bourg 50160 BIEVILLE
BINIVILLE	1	Mairie 1, Le Grand Hameau 50390 BINIVILLE
BLAINVILLE SUR MER	1	Salle Polyvalente Route de la Louverie 50560 BLAINVILLE SUR MER
BLOSVILLE	1	Salle polyvalente 6 route du Bourg 50480 BLOSVILLE
BOISYVON	1	Salle polyvalente Le Bourg 50800 BOISYVON
BOURGUENOLLES	1	Salle des fêtes Le Bourg 50800 BOURGUENOLLES
BOUTTEVILLE	1	Mairie 5, la Rue 50480 BOUTTEVILLE
BRAINVILLE	1	Salle communale 10 rue de l'Église 50200 BRAINVILLE
BRECEY	1	Espace culturel Bernard Tréhet Rue Paul Lemonnier 50370 BRECEY
BRETTEVILLE	1	Salle de la Chênevière 70, chemin des Brûlés 50110 BRETTEVILLE

BRETTEVILLE SUR AY	1	Espace Robert Jabet Rue des Ecoles 50430 BRETTEVILLE-SUR-AY
BREUVILLE	1	Salle polyvalente 1, Chemin des Asses 50260 BREUVILLE
BREVILLE SUR MER	1	Salle polyvalente 2, avenue de Jersey 50290 BREVILLE SUR MER
BRICQUEBOSQ	1	Salle communale 1, la Sainterie 50340 BRICQUEBOSCQ
BRICQUEVILLE LA BLOUETTE	1	Mairie 4, route de Coutances 50200 BRICQUEVILLE LA BLOUETTE
BRICQUEVILLE SUR MER	1	Salle communale 1 place de la Mairie 50290 BRICQUEVILLE-SUR-MER
BRILLEVAST	1	Salle polyvalente 12, Place de la Mairie 50330 BRILLEVAST
BROUAINS	1	Salle communale 4, Place des Résistantes 50150 BROUAINS
CAMBERNON	1	Salle de convivialité Le Bourg 50200 CAMBERNON
CAMETOURS	1	Mairie 2, rue du Sapin 50570 CAMETOURS
CAMPROND	1	Salle polyvalente 50210 CAMPROND
CANTELOUP	1	Salle communale 25, rue de l'Église 50330 CANTELOUP
CANVILLE LA ROQUE	1	Mairie Le Bourg 50580 CANVILLE LA ROQUE
CARANTILLY	1	Salle Emile Beaufils (salle des fêtes) 10, La Mazure 50570 CARANTILLY
CARNEVILLE	1	Mairie 1, Place de la Mairie 50330 CARNEVILLE
CAROLLES	1	Ecole Marin Marie Place de la Mairie 50740 CAROLLES
CATTEVILLE	1	Mairie Village de l'Église 50390 CATTEVILLE
CAVIGNY	1	Salle polyvalente 20 Le Bourg 50620 CAVIGNY
CEAUX	1	Salle polyvalente Rue Veillon 50220 CEAUX
CERENCES	1	Maison de services publics 9 place du Marché 50510 CERENCES
CERISY LA FORET	1	Salle des fêtes 3, rue des Halles 50680 CERISY LA FORET
CERISY LA SALLE	1	Ecole primaire 14 rue des Ecoles 50210 CERISY-LA-SALLE
CHAMPEAUX	1	Mairie 2, rue du Bourg 50530 CHAMPEAUX
CHAMPREPUS	1	Mairie 352, rue Saint Gaud 50800 CHAMPREPUS
CHANTELOUP	1	Mairie Le Bourg 50510 CHANTELOUP

CHAULIEU	1	Mairie Le Bourg 50150 CHAULIEU
CHAVOY	1	Mairie Le bourg 50870 CHAVOY
CHERENCE LE HERON	1	Mairie 2 route du Bourg Neuf 50800 CHERENCE-LE-HERON
CLITOURPS	1	Mairie 10, Hameau de Haut 50330 CLITOURPS
COLOMBY	1	Mairie 15, rue de l'Église 50700 COLOMBY
COUDEVILLE SUR MER	1	Salle des fêtes La Nivardière 50290 COUDEVILLE-SUR-MER
COULOUVRAY BOISBENATRE	1	Salle communale 18, rue Général Barton 50670 COULOUVRAY-BOISBENATRE
COURCY	1	Salle polyvalente et salle de réunion du conseil municipal Place Lefrançois Delalande 50200 COURCY
COURTILS	1	Mairie 12, rue des Noës 50220 COURTILS
COUVAINS	1	Mairie 1, Place de la Mairie 50680 COUVAINS
COUVILLE	1	Mairie 2 route de Virandeville 50690 COUVILLE
CRASVILLE	1	Mairie 11, Hameau Viel 50630 CRASVILLE
CROLLON	1	Mairie Le Bourg 50220 CROLLON
CROSVILLE SUR DOUVE	1	Mairie 2, Village de l'Église 50360 CROSVILLE SUR DOUVE
CUVES	1	Mairie Le bourg 50670 CUVES
DANGY	1	Salle de convivialité Juliette Hodiesne 14, route du Pont-Brocard 50750 DANGY
DOMJEAN	1	Salle des fêtes Rue de Bouttemont 50420 DOMJEAN
DOVILLE	1	Salle de convivialité Le Bourg 50250 DOVILLE
ECAUSSEVILLE	1	Mairie L'Église 50310 ECAUSSEVILLE
EMONDEVILLE	1	15, l'Église 50310 EMONDEVILLE
EQUILLY	1	Mairie Le Bourg 50320 EQUILLY
EROUDEVILLE	1	Mairie Village de l'Église 50310 EROUDEVILLE
ETIENVILLE	1	Salle des fêtes 16 route de l'Église 50360 ETIENVILLE
FERMANVILLE	1	Mairie (salle des fêtes) 5, la Heugue 50840 FERMANVILLE
FEUGERES	1	Mairie 5, place du Pressoir 50190 FEUGERES



FIERVILLE LES MINES	1	Mairie 4, rue de la Caucharderie 50580 FIERVILLE LES MINES
FLAMANVILLE	1	Mairie 27, rue du Château 50340 FLAMANVILLE
FLEURY	1	Salle des Fêtes Le Bourg 50800 FLEURY
FLOTTEMANVILLE	1	Mairie 50700 FLOTTEMANVILLE
FONTENAY SUR MER	1	Mairie 2, rue de l'Église 50310 FONTENAY SUR MER
FOURNEAUX	1	Mairie 50420 FOURNEAUX
FRESVILLE	1	Salle communale 5, route de l'Église 50310 FRESVILLE
GATHEMO	1	Salle communale 5, route de Vire - le Bourg 50150 GATHEMO
GATTEVILLE LE PHARE	1	Salle polyvalente 1 route du Phare 50760 GATTEVILLE-LE-PHARE
GEFFOSSES	1	Mairie 1, rue de la Mairie 50560 GEFFOSSES
GENETS	1	Salle polyvalente 24, rue de l'Orillon 50530 GENETS
GER	1	Salle des Fêtes Rue Claude Chappe 50850 GER
GOLLEVILLE	1	Mairie 2bis, rue de l'Église 50390 GOLLEVILLE
GONFREVILLE	1	Mairie 50190 GONFREVILLE
GORGES	1	Salle des fêtes 6, rue du Manoir 50190 GORGES
GOUVETS	1	Mairie Le bourg 50420 GOUVETS
GRAIGNES-MESNIL-ANGOT	1	Salle des fêtes 1, rue Désiré Hamelin 50620 GRAIGNES-MESNIL-ANGOT
GRATOT	1	Mairie 9 rue de la Pitonnerie 50200 GRATOT
GRIMESNIL	1	Mairie 1 route de la Vanne 50450 GRIMESNIL
GROSVILLE	1	Salle communale 3, rue de l'Église 50340 GROSVILLE
HAMBYE	1	Salle des fêtes 22, rue des Matignon 50450 HAMBYE
HAMELIN	1	Mairie Le bourg 50730 HAMELIN
HARDINVAST	1	Mairie 1 bis, rue de la Mairie 50690 HARDINVAST
HAUTEVILLE LA GUICHARD	1	Mairie Le Bourg 50570 HAUTEVILLE LA GUICHARD
HAUTEVILLE SUR MER	1	Salle du Sud 33, avenue du Sud 50590 HAUTEVILLE-SUR-MER
HAUTTEVILLE BOCAGE	1	Mairie 50390 HAUTTEVILLE BOCAGE

HEAUVILLE	1	Salle communale Le Prieuré 50340 HEAUVILLE
HELLEVILLE	1	Salle de convivialité Rue de l'Église 50340 HELLEVILLE
HEMEVEZ	1	Salle communale 16, le Petit Moulin 50700 HEMEVEZ
HEUGUEVILLE SUR SIENNE	1	Salle de convivialité 14, rue de la Sienna 50200 HEUGUEVILLE-SUR-SIENNE
HIESVILLE	1	Mairie 11, route des Goueys 50480 HIESVILLE
HOCQUIGNY	1	Mairie Village Duval 50320 HOCQUIGNY
HUBERVILLE	1	Mairie 50700 HUBERVILLE
HUDIMESNIL	1	La Rotonde (salle communale) 2bis, rue des Frères Delaby 50510 HUDIMESNIL
HUISNES SUR MER	1	Mairie 7 place St-Michel 50170 HUISNES-SUR-MER
JOGANVILLE	1	Mairie 8, route de la Mairie 50310 JOGANVILLE
JUILLEY	1	Mairie 2, route du Calvaire 50220 JUILLEY
L'ETANG BERTRAND	1	Mairie (salle du conseil) La Rue 50260 L'ETANG BERTRAND
LA BALEINE	1	Salle des fêtes Le Bourg 50450 LA BALEINE
LA BARRE DE SEMILLY	1	Salle des fêtes Rue Hippolyte Gancel 50810 LA BARRE DE SEMILLY
LA BLOUTIERE	1	Salle polyvalente 1 place de la Mairie 50800 LA BLOUTIERE
LA BONNEVILLE	1	Salle de convivialité 4 bis, Village de l'Église 50360 LA BONNEVILLE
LA CHAISE BAUDOIN	1	Salle des fêtes 2, route de l'Eau Jolie 50370 LA CHAISE BAUDOIN
LA CHAPELLE CECELIN	1	Mairie 1, rue Michel Harivel 50800 LA CHAPELLE CECELIN
LA CHAPELLE UREE	1	Mairie Le Bourg 50370 LA CHAPELLE UREE
LA COLOMBE	1	Salle des fêtes Rue du Pavé 50800 LA COLOMBE
LA FEUILLIE	1	Mairie 1, rue Jardinier Deslandes 50190 LA FEUILLIE
LA GODEFROY	1	Salle des fêtes 58, route de la Ménardière 50300 LA GODEFROY
LA HAYE BELLEFONDS	1	Mairie Le Bourg 50410 LA HAYE BELLEFONDS
LA HAYE D'ECTOT	1	Mairie 50270 LA HAYE D'ECTOT
LA HAYE PESNEL	1	Salle du Pays Hayland (salle polyvalente) 7 bis, avenue Ernest Corbin 50320 LA HAYE-PESNEL

LA LANDE D'AIROU	1	Salle des fêtes Rue de la Forge 50800 LA LANDE-D'AIROU
LA LUCERNE D'OUTREMER	1	Mairie 50320 LA LUCERNE D'OUTREMER
LA LUZERNE	1	Mairie Le bourg 50680 LA LUZERNE
LA MEAUFFE	1	Espace Melpha Place de la 35th Division US 50880 LA MEAUFFE
LA MEURDRAQUIERE	1	Mairie 50510 LA MEURDRAQUIERE
LA MOUCHE	1	Mairie 2 rue Belle Croix 50320 LA MOUCHE
LA PERNELLE	1	Mairie 50630 LA PERNELLE
LA TRINITE	1	Salle de convivialité Le Presbytère - RD 561 50800 LA TRINITE
LA VENDELEE	1	Mairie 51, route de l'Église 50200 LA VENDELEE
LAMBERVILLE	1	Salle polyvalente 3, la Mairie 50160 LAMBERVILLE
LAPENTY	1	Mairie Le Bourg - 1, rue du Plan d'Eau 50600 LAPENTY
LAULNE	1	Mairie Le bourg 50430 LAULNE
LE DEZERT	1	Salle des fêtes Rue du Jardin de Haut - RD 545 50620 LE DEZERT
LE FRESNE PORET	1	Salle de convivialité 20, rue de Normandie 50850 LE FRESNE PORET
LE GRAND CELLAND	1	Mairie 50370 LE GRAND CELLAND
LE GRIPPON	1	Mairie Le bourg de Champcervon 50320 LE GRIPPON
LE GUISLAIN	1	Mairie L'Ecole 50410 LE GUISLAIN
LE HAM	1	Salle polyvalente 4, rue du Val 50310 LE HAM
LE LOREUR	1	Mairie (salle de l'ancienne école) Rue de la Liberté 50510 LE LOREUR
LE LOREY	1	12, rue du Centre de la Manche 50570 LE LOREY
LE LUOT	1	Mairie 7 rue de l'Église 50870 LE LUOT
LE MESNIL	1	Mairie 1 place de la mairie 50580 LE MESNIL
LE MESNIL ADELEE	1	Mairie (salle des associations) Le Bourg 50520 LE MESNIL ADELEE
LE MESNIL AMEY	1	Mairie 5, village Es Groult 50570 LE MESNIL AMEY
LE MESNIL AU VAL	1	Salle de convivialité 118, rue du Bourg 50110 LE MESNIL AU VAL
LE MESNIL AUBERT	1	Salle de convivialité 13 bis, rue Pigeon Litan 50510 LE MESNIL AUBERT

LE MESNIL EURY	1	Mairie Village Hector 50570 LE MESNIL EURY
LE MESNIL GARNIER	1	Mairie (salle de réunion) Le Bourg 50450 LE MESNIL GARNIER
LE MESNIL GILBERT	1	Mairie 50670 LE MESNIL GILBERT
LE MESNIL OZENNE	1	Salle communale Le Bourg 50220 LE MESNIL OZENNE
LE MESNIL ROUXELIN	1	Mairie 2 rue Saint-Martin 50000 LE MESNIL-ROUXELIN
LE MESNIL VENERON	1	Salle des Fêtes 50620 LE MESNIL VENERON
LE MESNIL VILLEMAN	1	Salle communale Route du Fourré 50450 LE MESNIL-VILLEMAN
LE MESNILLARD	1	Mairie Le bourg 50600 LE MESNILLARD
LE MONT SAINT MICHEL	1	Salle Henri Voisin Les Venelles 50170 LE MONT SAINT MICHEL
LE NEUFBOURG	1	Mairie (salle Hamel) 14, rue du Croissant 50140 LE NEUFBOURG
LE PARC	1	Salle communale L'Aumone des Roches Braffais 50870 LE PARC
LE PERRON	1	Salle de convivialité Le Bourg 50160 LE PERRON
LE PETIT CELLAND	1	Mairie 50370 LE PETIT CELLAND
LE PLESSIS LASTELLE	1	Préau de l'école maternelle 6, rue Beaucoudray 50250 LE PLESSIS-LASTELLE
LE ROZEL	1	Salle communale 3, rue Centrale 50340 LE ROZEL
LE TANU	1	Mairie 29, route de la Croix Lucas 50320 LE TANU
LE VAST	1	Mairie 50630 LE VAST
LE VICEL	1	Mairie et salle des fêtes 3, route des Etoupins 50760 LE VICEL
LENGRONNE	1	Salle des fêtes 2 rue des Quatre Chemins 50450 LENGRONNE
LES CRESNAYS	1	Mairie Le Bourg 50370 LES CRESNAYS
LES LOGES MARCHIS	1	Mairie et cantine 1 place de la Mairie et 1 rue des Binotiers 50600 LES LOGES-MARCHIS
LES LOGES SUR BRECEY	1	Mairie Le Bourg 50370 LES-LOGES-SUR-BRECEY
LES MOITIERS D'ALLONNE	1	Salle communale du 1000-club 10, rue des Trois Forges 50270 LES MOITIERS D'ALLONNE
LESTRE	1	Mairie 9, L'Église 50310 LESTRE
LIESVILLE SUR DOUVE	1	Salle communale 9, rue de Haut 50480 LIESVILLE SUR DOUVE

LIEUSAIN	1	Salle des fêtes 18, rue de l'Église 50700 LIEUSAIN
LINGEARD	1	Mairie Le Bourg 5670 LINGEARD
LINGREVILLE	1	Salle communale 16 place du marché 50660 LINGREVILLE
LOLIF	1	Mairie 1 rue de la Mairie 50530 LOLIF
LONGUEVILLE	1	Mairie 1, place du Bourg 50290 LONGUEVILLE
MAGNEVILLE	1	Mairie Le Bourg 50260 MAGNEVILLE
MARCEY LES GREVES	1	Mairie et salle communale Rue des Ecoles 50300 MARCEY LES GREVES
MARCHESIEUX	1	Salle des fêtes 5, rue de la Minostrande 50190 MARCHESIEUX
MARCILLY	1	Mairie Le Bourg 50220 MARCILLY
MARGUERAY	1	Mairie Le Bourg 50410 MARGUERAY
MARTINVEST	1	Mairie 2, rue Général Dumoncel 50690 MARTINVEST
MAUPERTUIS	1	Mairie Le Bourg 50410 MAUPERTUIS
MAUPERTUS SUR MER	1	Mairie (salle Marin Osmont) 2, les Grands Chemins 50330 MAUPERTUS SUR MER
MEAUTIS	1	Mairie 2, le Bourg 50500 MEAUTIS
MILLIERES	1	Salle polyvalente 8, rue de la Tringale 50190 MILLIERES
MONTABOT	1	Mairie (salle des associations) Le Bourg 50410 MONTABOT
MONTAIGU LA BRISETTE	1	Salle polyvalente Henri Picquenot Le Calvaire 50700 MONTAIGU LA BRISETTE
MONTAIGU LES BOIS	1	Salle de convivialité 6, rue des Boeufs Gras 50450 MONTAIGU LES BOIS
MONTBRAY	1	Salle des fêtes Le Bourg - Allée du Château 50410 MONTBRAY
MONTCUIT	1	Salle de convivialité Le Bourg 50490 MONTCUIT
MONTEBOURG	1	Mairie Place du Général de Gaulle 50310 MONTEBOURG
MONTFARVILLE	1	Salle polyvalente 5 rue es Pailles 50760 MONTFARVILLE
MONTHUCHON	1	Salle des fêtes 3, route de Coutances 50200 MONTHUCHON
MONTJOIE SAINT MARTIN	1	Salle de convivialité Le Bourg 50240 MONTJOIE-SAINT-MARTIN
MONTMARTIN SUR MER	1	Espace culturel 16, rue du Clos 50590 MONTMARTIN SUR MER

MONTPINCHON	1	Mairie 17, rue du Mont 50210 MONTPINCHON
MONTRABOT	1	Mairie La Croix Prie 50810 MONTRABOT
MONTREUIL SUR LOZON	1	Mairie 8 route des Potiers 50570 MONTREUIL-SUR-LOZON
MOON SUR ELLE	1	Salle des fêtes 25, rue de la Pomme d'Or 50680 MOON-SUR-ELLE
MORIGNY	1	Salle des fêtes La Janière 5040 MORIGNY
MORVILLE	1	Salle communale 3, route de Magneville 50700 MORVILLE
MOULINES	1	Salle des fêtes Le Bourg 50600 MOULINES
MUNEVILLE LE BINGARD	1	Salle polyvalente 22, rue du Bourg 50490 MUNEVILLE-LE-BINGARD
MUNEVILLE SUR MER	1	Mairie 1, Place de la Mairie 50290 MUNEVILLE SUR MER
NAY	1	Mairie Le bourg 50190 NAY
NEGREVILLE	1	Mairie Le Bourg 50260 NEGREVILLE
NEHOU	1	Salle de convivialité 25, rue du Bourg 50390 NEHOU
NEUFMESNIL	1	Salle communale Roger Ozouf Village de l'Église 50250 NEUFMESNIL
NEUVILLE AU PLAIN	1	Mairie 50480 NEUVILLE AU PLAIN
NEUVILLE EN BEAUMONT	1	Mairie L'Église 50270 NEUVILLE EN BEAUMONT
NICORPS	1	Mairie 9 route de Brothelandes 50200 NICORPS
NOTRE DAME DE CENILLY	1	Salle des fêtes 9, rue Thomas Douville 50210 NOTRE DAME-DE-CENILLY
NOTRE DAME DE LIVOYE	1	Mairie Le Bourg 50370 NOTRE-DAME-DE-LIVOYE
NOUAINVILLE	1	Salle communale Louis Polidor 8, rue de l'Ancienne Ecole 50690 NOUAINVILLE
OCTEVILLE L'AVENEL	1	Salle de convivialité 53, rue des Puits 50630 OCTEVILLE L'AVENEL
ORGLANDES	1	Salle communale 7, route des Ecoles 50390 ORGLANDES
OUVILLE	1	Salle de convivialité 1, rue du Pavé 50210 OUVILLE
OZEVILLE	1	Mairie 13, la Rue 50310 OZEVILLE
PERIERS	1	Salle polyvalente Nelson Mandela Place de la Précourerie 50190 PERIERS
PERRIERS EN BEAUFICEL	1	Salle polyvalente Le Bourg 50150 PERRIERS EN BEAUFICEL

PIERREVILLE	1	Salle communale Route de Saint Marcouf 50340 PIERREVILLE
POILLEY	1	Salle de convivialité 2, rue Hilaire Tabourel 50220 POILLEY
PONTAUBAULT	1	Salle de convivialité 6, rue Charles de Gaulle 50220 PONTAUBAULT
PONTS	1	Salle socioculturelle 2, la Chaussée 50300 PONTS
PRECEY	1	Salle polyvalente 19, route du Logis 50220 PRECEY
QUIBOU	1	Mairie 2 rue du Pressoir 50750 QUIBOU
QUINEVILLE	1	Salle polyvalente 7, rue de l'Église 50310 QUINEVILLE
RAIDS	1	Salle de convivialité Le Bourg 50500 RAIDS
RAMPAN	1	Mairie Place de la Mairie 50000 RAMPAN
RAUVILLE LA BIGOT	1	Mairie 29, Le Bourg 50260 RAUVILLE LA BIGOT
RAUVILLE LA PLACE	1	Salle de convivialité 37, Le Bourg 50390 RAUVILLE LA PLACE
REFFUVEILLE	1	Mairie 50520 REFFUVEILLE
REGNEVILLE SUR MER	1	Salle des fêtes 79 rue du Port 50590 REGNEVILLE-SUR-MER
REIGNEVILLE BOCAGE	1	Mairie 1, Allée Jean Lemarinier 50390 REIGNEVILLE-BOCAGE
REVILLE	1	Salle polyvalente Guillaume Fouace 5, rue de la Gare 50760 REVILLE
ROCHEVILLE	1	Mairie 25 rue du 22 mars 1895 50260 ROCHEVILLE
RONCEY	1	Salle des fêtes et salle polyvalente 25, rue des Halles 50210 RONCEY
SACEY	1	Salle des fêtes 1 rue des Malemains 50170 SACEY
SAINTE ANDRE DE BOHON	1	Salle des fêtes 11 Le bourg 50500 SAINTE-ANDRE-DE-BOHON
SAINTE ANDRE DE L'EPINE	1	Salle Polyvalente 2bis, rue du 12 juillet 1944 50680 SAINTE-ANDRE-DE-L'EPINE
SAINTE AUBIN DE TERREGATTE	1	Mairie 8 route de St-Laurent 50240 SAINTE-AUBIN-DE-TERREGATTE
SAINTE AUBIN DES PREAUX	1	Salle des fêtes 90, route de la Malenfandière 50380 SAINTE-AUBIN-DES-PREAUX
SAINTE BARTHELEMY	1	Maison des associations 9 rue de la Liberté 50140 SAINTE-BARTHELEMY
SAINTE BRICE	1	Mairie Le Bourg 50300 SAINTE-BRICE
SAINTE BRICE DE LANDELLES	1	Mairie Place de la Mairie 50730 SAINTE BRICE DE LANDELLES

SAINT CHRISTOPHE DU FOC	1	Mairie 1,Village de l'Église 50340 SAINT-CHRISTOPHE-DU-FOC
SAINT CLAIR SUR L'ELLE	1	Maison des Associations 42, rue de la Libération 50680 SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE
SAINT CLEMENT RANCOUDRAY	1	Salle des fêtes Le bourg 50140 SAINT-CLEMENT-RANCOUDRAY
SAINT CYR	1	Mairie 3, place de la Mairie 50310 SAINT CYR
SAINT CYR DU BAILLEUL	1	Mairie 8 rue de la Baie 50720 SAINT-CYR-DU-BAILLEUL
SAINT DENIS LE GAST	1	Salle polyvalente 2, ruelle le Mail 50450 SAINT DENIS LE GAST
SAINT DENIS LE VETU	1	Salle de convivialité 11, le bourg 50210 SAINT-DENIS-LE-VETU
SAINT FLOXEL	1	Salle communale 1 , route de Vaudiville 50310 SAINT-FLOXEL
SAINT FROMOND	1	Mairie 1 place M. Louis 50620 SAINT-FROMOND
SAINT GEORGES D'ELLE	1	Mairie 10, rue de la 2ème Division US 50680 SAINT-GEORGES-D'ELLE
SAINT GEORGES DE LA RIVIERE	1	Mairie 2, rue du Mont Thomas 50270 SAINT GEORGES DE LA RIVIERE
SAINT GEORGES DE LIVOYE	1	Mairie Le Bourg 50370 SAINT-GEORGES-DE-LIVOYE
SAINT GEORGES DE ROUELLEY	1	Salle polyvalente 5, rue des Ecoles 50720 SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY
SAINT GEORGES MONTCOQ	1	Salle polyvalente Maurice Salliot 47, avenue du Cotentin 50000 SAINT-GEORGES-MONTCOQ
SAINT GERMAIN D'ELLE	1	Mairie Le Bourg – 1, rue de la Laiterie 50810 SAINT-GERMAIN-D'ELLE
SAINT GERMAIN DE TOURNEBUT	1	Salle de convivialité 28, L'Église 50700 SAINT GERMAIN DE TOURNEBUT
SAINT GERMAIN DE VARREVILLE	1	Mairie 19, Village de l'Église 50480 SAINT GERMAIN DE VARREVILLE
SAINT GERMAIN LE GAILLARD	1	Salle communale 4, route du Rozel 50340 SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD
SAINT GERMAIN SUR AY	1	Salle Polyvalente 45 rue de l'Église 50430 SAINT-GERMAIN-SUR-AY
SAINT GERMAIN SUR SEVES	1	Salle culturelle Le Bourg 50190 SAINT GERMAIN SUR SEVES
SAINT GILLES	1	Mairie 50180 SAINT GILLES
SAINT JACQUES DE NEHOU	1	Salle de convivialité 20, le Bourg 50390 SAINT-JACQUES-DE-NEHOU
SAINT JEAN DE DAYE	1	Mairie Place de la Mairie 50620 SAINT-JEAN-DE-DAYE
SAINT JEAN DE LA HAIZE	1	Salle polyvalente 6, rue de la Mairie 50300 SAINT JEAN DE LA HAIZE
SAINT JEAN DE LA RIVIERE	1	Salle communale 30, route de la Mer 50270 SAINT JEAN DE LA RIVIERE



SAINT JEAN DE SAVIGNY	1	Salle communale 1, place de la Mairie 50680 SAINT-JEAN-DE-SAVIGNY
SAINT JEAN DU CORAIL DES BOIS	1	Mairie 1 rue des Bruyères 50370 SAINT-JEAN-DU-CORAIL-DES-BOIS
SAINT JEAN LE THOMAS	1	Salle de convivialité 56, rue du général de Gaulle 50530 SAINT-JEAN-LE-THOMAS
SAINT JOSEPH	1	Salle des fêtes 4, le Bourg 50700 SAINT-JOSEPH
SAINT LAURENT DE CUVES	1	Salle communale 5, rue Principale 50670 SAINT-LAURENT-DE-CUVES
SAINT LAURENT DE TERREGATTE	1	Locaux du centre de loisirs et de la salle EVS Rue de Livet 50240 SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE
SAINT LOUET SUR VIRE	1	Mairie Le Bourg 50420 SAINT-LOUET-SUR-VIRE
SAINT LOUP	1	Salle de convivialité 11, rue de l'Abbé Bécherel 50300 SAINT-LOUP
SAINT MALO DE LA LANDE	1	Mairie 1 place du 6 octobre 50200 SAINT-MALO-DE-LA-LANDE
SAINT MARCOUF	1	Mairie 1, Place de la Mairie 50310 SAINT MARCOUF
SAINT MARTIN D'AUBIGNY	1	Salle de convivialité 6, village de l'Église 50190 SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY
SAINT MARTIN D'AUDOUVILLE	1	Mairie L'Église 50310 SAINT-MARTIN-D'AUDOUVILLE
SAINT MARTIN DE BONFOSSE	1	Mairie Le Bourg 50750 SAINT-MARTIN-DE-BONFOSSE
SAINT MARTIN DE CENILLY	1	Mairie 4, rue de l'Église 50210 SAINT-MARTIN-DE-CENILLY
SAINT MARTIN DE VARREVILLE	1	Salle communale Hameau de l'Église 50480 SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE
SAINT MARTIN LE BOUILLANT	1	Mairie Le Bourg 50800 SAINT-MARTIN-LE-BOUILLANT
SAINT MARTIN LE GREARD	1	Mairie 41 Le bourg 50690 SAINT-MARTIN-LE-GREARD
SAINT MAUR DES BOIS	1	Salle polyvalente Route des Moulins 50800 SAINT-MAUR-DES-BOIS
SAINT MAURICE EN COTENTIN	1	Mairie 2, village de l'Église 50270 SAINT-MAURICE-EN-COTENTIN
SAINT MICHEL DE MONTJOIE	1	Mairie 9, le Haut du Bourg 5067 SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE
SAINT NICOLAS DE PIERREPONT	1	Salle communale Le Bourg 50250 SAINT-NICOLAS-DE-PIERREPONT
SAINT NICOLAS DES BOIS	1	Mairie 3 rue de l'Église 50370 SAINT-NICOLAS-DES-BOIS
SAINT OVIN	1	Salle polyvalente 14, rue Alexis Lemetayer 50300 SAINT-OVIN
SAINT PATRICE DE CLAIDS	1	Mairie 2, Lieu-dit La Commune 50190 SAINT PATRICE DE CLAIDS
SAINT PIERRE D'ARTHEGLISE	1	Mairie 23, route du Bourg 50270 SAINT-PIERRE-D'ARTHEGLISE

SAINT PIERRE DE COUTANCES	1	Complexe sportif (salle du tir à l'arc) 2 bis, rue des Carrières Saint Michel 50200 SAINT PIERRE DE COUTANCES
SAINT PIERRE DE SEMILLY	1	Mairie 1, rue Elisabeth de Surville 50810 SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY
SAINT PIERRE EGLISE	1	Mairie Les Grandes Halles – Place de l'Abbé de St-Pierre 50330 SAINT PIERRE EGLISE
SAINT PIERRE LANGERS	1	Salle de motricité 23, route de la Haye 50530 SAINT-PIERRE-LANGERS
SAINT PLANCHERS	1	Salle communale 96 rue des Vallées 50400 SAINT-PLANCHERS
SAINT POIS	1	Salle des associations Place de la Mairie 50670 SAINT-POIS
SAINT QUENTIN SUR LE HOMME	1	Salle multi-activités 1, rue de la Libération 50220 SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME
SAINT SAUVEUR DE PIERREPONT	1	Mairie Le Bourg 50250 SAINT-SAUVEUR-DE-PIERREPONT
SAINT SAUVEUR LA POMMERAYE	1	Mairie 7 route de la Bougonnière 50510 SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE
SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	1	Salle de sports Jean Tardif Place de la salle de sports 50390 SAINT SAUVEUR LE VICOMTE
SAINT SEBASTIEN DE RAIDS	1	Mairie 1 La Sublinière 50190 SAINT-SEBASTIEN-DE-RAIDS
SAINT SENIER DE BEUVRON	1	Mairie 50240 SAINT SENIER DE BEUVRON
SAINT SENIER SOUS AVRANCHES	1	Salle des associations Rue de l'Église 50300 SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES
SAINT VIGOR DES MONTS	1	Mairie Le bourg 50420 SAINT-VIGOR-DES-MONTS
SAINTE MARIE DU MONT	1	Mairie 2 place de l'Église 50480 SAINTE-MARIE-DU-MONT
SAINTE CECILE	1	Salle des fêtes 5, rue de la Lyre 50800 SAINTE CECILE
SAINTE COLOMBE	1	Mairie 1, village de l'Église 50390 SAINTE-COLOMBE
SAINTE GENEVIEVE	1	Mairie 3, route de l'Église 50760 SAINTE-GENEVIEVE
SAINTE SUZANNE SUR VIRE	1	Salle d'accueil collectif 2, route des Ecoles 50750 SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE
SAUSSEMESNIL	1	Mairie 1, Maison Guerotte 50700 SAUSSEMESNIL
SAUSSEY	1	Salle polyvalente La Gauderie 50200 SAUSSEY
SAVIGNY	1	Salle de convivialité 11, route Etienne Noël 50210 SAVIGNY
SAVIGNY LE VIEUX	1	Mairie Le Bourg 50640 SAVIGNY-LE-VIEUX
SEBEVILLE	1	Mairie Hameau les Fontaines 50480 SEBEVILLE
SENOVILLE	1	Mairie L'Epivent 50270 SENOVILLE

SERVON	1	Salle communale Rue Saint Grégoire 50170 SERVON
SIDEVILLE	1	Mairie 4, village de l'Église 50690SIDEVILLE
SIOUVILLE HAGUE	1	Salle communale Marcel Jacques 5, place des Tamaris 50340 SIOUVILLE HAGUE
SORTOSVILLE	1	Mairie 14, Village de l'Église 50310 SORTOSVILLE
SORTOSVILLE EN BEAUMONT	1	Mairie 50270 SORTOSVILLE EN BEAUMONT
SOTTEVAST	1	Salle de l'Élan Rural Rue de l'ancienne Gare 50260 SOTTEVAST
SOTTEVILLE	1	Mairie 8, l'Église 50340 SOTTEVILLE
SUBLIGNY	1	Salle communale 9, route du Bourg 50870 SUBLIGNY
SURTAINVILLE	1	Salle polyvalente 46, route du Brisay 50270 SURTAINVILLE
TAILLEPIED	1	Mairie LE Bourg 50390 TAILLEPIED
TAMERVILLE	1	Mairie 50700 TAMERVILLE
TANIS	1	Salle de convivialité 7, rue de l'Eglise 50170 TANIS
TEURTHEVILLE BOCAGE	1	Salle communale 61 Le bourg 50630 TEURTHEVILLE-BOCAGE
TEURTHEVILLE HAGUE	1	Mairie 50690 TEURTHEVILLE HAGUE
THEVILLE	1	Mairie 1, La Fourquette 50330 THEVILLE
TIREPIED-SUR-SEE	1	Salle des fêtes Le Val de Sée - Tirepiéd 50870 TIREPIED-SUR-SEE
TOCQUEVILLE	1	Mairie 27, rue Alexis de Tocqueville 50330 TOCQUEVILLE
TOLLEVAST	1	Salle Polyvalente et salle du Sonneur 11, avenue Pasteur 50470 TOLLEVAST
TOURVILLE SUR SIENNE	1	Salle des fêtes 928, rue de l'Amiral 50200 TOURVILLE-SUR-SIENNE
TREAUVILLE	1	Mairie (salle du Conseil) 15, L'Église 50340 TREAUVILLE
TRIBEHO	1	Mairie 946, Le Bourg 50620 TRIBEHO
TURQUEVILLE	1	Salle des fêtes 50480 TURQUEVILLE
URVILLE	1	Mairie 8, La Barberie 50700 URVILLE
VAINS	1	Mairie 9, route de la Côte 50300 VAINS
LE VAL SAINT PERE	1	Salle communale 50300 LE VAL SAINT-PERE
VALCANVILLE	1	Mairie 1, Place Aymery d'Amboise 50760 VALCANVILLE

VARENGUEBEC	1	Salle polyvalente Le Bourg 50250 VARENGUEBEC
VAROUVILLE	1	Mairie 43, rue de l'Église 50330 VAROUVILLE
VAUDREVILLE	1	Mairie 14, rue Caubrière 50310 VAUDREVILLE
VER	1	Salle des fêtes 6, rue du Chemin Macé 50450 VER
VERNIX	1	Mairie 50370 VERNIX
VESLY	1	Salle des fêtes 17, rue de la Chapelle 50430 VESLY
VIDECOSVILLE	1	Mairie 25, rue Béchet 50630 VIDECOSVILLE
VILLEBAUDON	1	Mairie 1 route de Hambye 50410 VILLEBAUDON
VILLIERS FOSSARD	1	Mairie 1, route de la Mairie 50680 VILLIERS-FOSSARD
VIRANDEVILLE	1	Salle des fêtes 53, Le Bourg 50690 VIRANDEVILLE
YQUELON	1	Mairie et la Grange Dîmière 130 rue de la Grange Dîmière 50400 YQUELON
YVETOT BOCAGE	1	Salle de convivialité Rue du Presbytère 50700 YVETOT-BOCAGE




---

**SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

---

**Arrêté modificatif n°2021-067 du 17 mai 2021 relatif à la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la manche**

Art. 1 : L'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 2018-235 du 29 octobre 2018 modifié renouvelant la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Manche est modifié comme suit :

II- La formation spécialisée dite « DES SITES ET DES PAYSAGES » :

Collège des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement

M. Marcel ROUPSARD - professeur émérite de géographie

Mme Marie-Reine CASTEL - représentant le Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie (GRAPE)

suppléée par M. Patrick BOULAND - représentant le Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie (GRAPE)

M. Joël BELLENFANT, représentant l'association Manche-Nature

suppléé par M. Yves GRALL – président de l'association Manche-Nature

M. Gérard DIEUDONNÉ - représentant le Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN)

suppléé par Mme Anne-Marie DUCHEMIN - représentant le Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN)

IV – La formation spécialisée dite « DES CARRIÈRES » est composée comme suit :

Collège des personnalités qualifiées

M. Marc LECOUSTEY, représentant la chambre d'agriculture

suppléé par M. Thierry CHASLES, représentant la chambre d'agriculture

M. Gérard DIEUDONNÉ représentant le Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN)

suppléé par Mme Anne-Marie DUCHEMIN, représentant le CREPAN

M. Joël BELLENFANT, représentant l'association Manche-Nature

suppléé par M. Yves GRALL, représentant l'association Manche-Nature

Art. 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2018-235 du 29 octobre 2018 modifié, sont inchangées.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Laurent SIMPLICIEN




---

**AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE**

---

**Arrêté du 6 mai 2021 portant approbation de l'avenant n°6 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire «NORMAND'E-SANTE»**

Considérant l'article 26 de la convention constitutive relatif aux avenants de la convention constitutive,

Considérant que l'objet de l'avenant N°6 de la convention constitutive, son contenu et ses modalités de mise en œuvre sont conformes aux dispositions du Code de Santé Publique,

ARRETE

Art. 1 : L'avenant N°6 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire «Normand'e-santé» a pour objet :

- des modifications relatives aux conditions de tenue des assemblées générales, des modalités de prises de décisions des assemblées générales ;
- des modifications relatives au changement de gouvernance nationale de la e-santé ;
- l'admission de nouveaux des membres au sein du GCS Normand'e-santé ;
- le retrait de membres du GCS Normand'e-santé.

Il est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté.

Art. 2 : Le présent arrêté est susceptible d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, au Tribunal administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc BP 25086 à Caen (14050) Cedex 4, à compter de la réception de la notification pour les intéressés et de la publication au recueil des actes administratifs pour les tiers.

Art. 3 : Le Directeur de l'Appui à la Performance est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Recueil des Actes Administratifs de la Région Normandie, ainsi qu'aux Recueils des Actes Administratifs du département du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime.

Signé : Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé : Thomas DEROCHE,

Annexe : Avenant N°6 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire «Normand'e-santé»

VU le Code de la Santé Publique (CSP), notamment les articles L. 6133-1 à L. 6133-10 relatifs aux Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) et R. 6133-1 à R. 6133-30 ;

VU l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;

VU l'instruction N°SG/DSSIS/2017/8 du 10/01/2017 relative à l'organisation à déployer pour la mise en œuvre de la stratégie d'e-santé en région ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2017 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire Normand'e-santé, publié le 29 novembre 2017 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2018 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 1 de la convention constitutive, publié 20 Juillet 2018 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 2 de la convention constitutive, publié 8 avril 2019 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 3 de la convention constitutive, publié 27 septembre 2019 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 4 de la convention constitutive, publié 19 juin 2020 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 5 de la convention constitutive, publié 6 novembre 2020 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu la délibération de l'Assemblée générale du 9 décembre 2020 ;

Les soussignés,

1. ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale CHERBOURG EN COTENTIN (50)
2. ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile
3. ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte HEROUVILLE ST CLAIR (14)
4. ADMR de MONTVILLE
5. AIR Partenaire Santé
6. ANIDER
7. ANPAA - Association Nationale de la Prévention en Alcoolologie et Addiction
8. APPOP Prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique
9. APRIC Amélioration de la PRise en charge de l'Insuffisance Cardiaque
10. ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées
11. Association Pierre Noal à BAGNOLES DE L'ORNE
12. Association Médicale des Urgences du HAVRE
13. AUB Santé (HAD) de SAINT GREGOIRE
14. Association Gaston MIALARET à CAEN
15. Association PREHAD 276
16. Autour de la Personne Agée - Service à la personne
17. Basse-Normandie Santé
18. Cabinet Médical d'EVREUX
19. CCAS d'EVREUX
20. CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Mathilde de Normandie
21. CCAS de COUTANCES
22. CCAS de DIVES SUR MER
23. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX Mutualité
24. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER Mutualité
25. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé d'HEROUVILLE SAINT-CLAIR Mutualité
26. Centre de Soins Infirmiers de CONDE-SUR-NOIREAU
27. Centre François Baclesse
28. Centre Hébergement et Accompagnement Gérontologique de PACY SUR EURE
29. Centre Henri Becquere
30. Centre Hospitalier ALENCON-MAMERS
31. Centre Hospitalier AUNAY BAYEUX - CHAB
32. Centre Hospitalier Caux Vallée de Seine
33. Centre Hospitalier d'ARGENTAN
34. Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE
35. Centre Hospitalier de l'Austreberthe BARENTIN
36. Centre Hospitalier de BERNAY
37. Centre Hospitalier de CARENTAN
38. Centre Hospitalier de COUTANCES
39. Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie
40. Centre Hospitalier de DARNETAL Durécu-Lavoisier
41. Centre Hospitalier de DIEPPE
42. Centre Hospitalier de EU
43. Centre Hospitalier de FALAISE
44. Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod
45. Centre Hospitalier de GISORS
46. Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY
47. Centre Hospitalier de la Risle
48. Centre Hospitalier de L'AIGLE
49. Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques
50. Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson
51. Centre Hospitalier de MONT SAINT AIGNAN Le Belvédère

52. Centre Hospitalier de MORTAGNE
53. Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson
54. Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY
55. Centre Hospitalier de PONT L'EVEQUE
56. Centre Hospitalier de SAINT LO (Mémorial France-Etats-Unis)
57. Centre Hospitalier de SAINT HILAIRE DU HARCOUET
58. Centre Hospitalier de SAINT JAMES
59. Centre Hospitalier de SAINT ROMAIN DE COLBOSC (76)
60. Centre Hospitalier du Bois Petit de SOTTEVILLE LES ROUEN (76)
61. Centre Hospitalier de Verneuil sur Avre
62. Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES
63. Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot
64. Centre Hospitalier de VIRE
65. Centre Hospitalier du Grand Large
66. Centre Hospitalier du ROUVRAY
67. Centre Hospitalier Estran - PONTORSON
68. Centre Hospitalier Eure-Seine
69. Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises
70. Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE MACE Les Andaines
71. Centre Hospitalier Intercommunal ELBEUF LOUVIERS VAL DE REUIL
72. Centre Hospitalier Public du Cotentin
73. Centre Hospitalier Universitaire de CAEN
74. Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN
75. Centre d'Imagerie Médicale St Quentin de BAYEUX (14)
76. Centre Psychothérapique de l'Orne (CPO)
77. CICAT-Occitanie
78. CLIC Ouest Cotentin des PIEUX
79. Clinique Bergouignan d'EVREUX
80. Clinique Boucles de la Seine à YVETOT
81. Clinique d'ALENCON
82. Clinique Saint Antoine de BOIS-GUILLAUME
83. Clinique du Docteur Henri GUILLARD de COUTANCES
84. Clinique de L'Abbaye de FECAMP
85. Clinique des Essarts de GRAND-COURONNE
86. Clinique de L'Europe de ROUEN
87. Clinique Saint Hilaire de ROUEN
88. Clinique Megival de SAINT-AUBIN-SUR-SCIE
89. Clinique Les Portes de l'Eure de VERNON
90. Clinique du Cèdre de BOIS-GUILLAUME
91. Clinique Les Ormeaux du HAVRE
92. Clinique Hemera d'YVETOT
93. Clinique Mathilde de ROUEN
94. Hôpital Privé Pasteur d'EVREUX
95. CMPP et CAMSP de la Manche - Centre médico-psycho-pédagogique
96. Collectif Départemental de la Prévention du Suicide dans la Manche (CDPSM)
97. CPTS Bray & Bresle Maison de Santé du Pays Neufchatelois
98. CRIM - Centre de Radiologie et Imagerie Médicale de COUTANCES
99. CROP Centre Ressource de l'Ouie et de la Parole de BRETTEVILLE SUR ODON (14)
100. CSSR de BAGNOLE-DE-L'ORNE Le Parc – UGECAM
101. Dépistage des Cancers Centre Coordination Normandie CAEN
102. DOUSOPOL
103. EHPAD d'AGON COUTAINVILLE Lechanteur
104. EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie
105. EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou
106. EHPAD d'ATHIS-DE-L'ORNE Le Sacré Cœur
107. EHPAD d'AUBE Résidence Opale
108. EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie
109. EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe Les Matines
110. EHPAD d'ECOUIS Les Quatre Vents
111. EHPAD d'ETRETAT Etoile du Matin
112. EHPAD de BARENTON Elisabeth Vezard
113. EHPAD de BIEVILLE-BEUVILLE Les Pervenches
114. EHPAD de BLANGY SUR BRESLES Résidence Massé de Corneilles
115. EHPAD de BONSECOURS Les Hautes Bruyères (Association Omeg'age)
116. EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude
117. EHPAD de BRECEY Résidence des Merisiers
118. EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON
119. EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON Résidence Soleil
120. EHPAD de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE Résidence les Chanterelles
121. EHPAD de BRIONNE La Maison de Brionne
122. EHPAD de BRIOUZE Notre Dame
123. EHPAD de BUCHY Gilles Martin
124. EHPAD de CAEN Henry Dunant Croix Rouge
125. EHPAD de CAEN Jean-Ferdinand de Saint Jean
126. EHPAD de CAEN Les Résidences Saint Benoit
127. EHPAD de CAEN Résidence La Demi Lune Groupe Les Matines
128. EHPAD de CAEN Résidence Beaulieu
129. EHPAD de CAEN La Palmeraie (Les Matines)
130. EHPAD de CAGNY Les Orchidées
131. EHPAD de CAMBERNON Résidence le Parc Fleuri
132. EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat
133. EHPAD de CARPIQUET La Résidence Médecis
134. EHPAD de CARQUEBUT

135. EHPAD de CARROUGES La Maison des Aïnés
136. EHPAD de CAUDEBEC-EN- CAUX Maurice Collet
137. EHPAD de CAUDEBEC LèS ELBEUF Lecallier Leriche
138. EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure
139. EHPAD de CERENCES Lempérière-Lefébure
140. EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye
141. EHPAD de CESNY-BOIS-HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe
142. EHPAD de CETON Résidence NEYRET
143. EHPAD de CHANU Les Tilleuls
144. EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE La Quincampoise
145. EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage
146. EHPAD de CHERBOURG EN COTENTIN Maison de la Buaille
147. EHPAD de CLECY Le Beau Site
148. EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe Mutualité
149. EHPAD de CONCHES-EN-OUICHE
150. EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre
151. EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège
152. EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie
153. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Les Tilleuls
154. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Résidence Westalia
155. EHPAD de CREANCES-LESSAY - CIAS CC Côte Ouest Centre Manche
156. EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Filandière
157. EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal
158. EHPAD de DOZULE Résidence Topaze
159. EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe Les Matines
160. EHPAD de DUCEY Résidence Delivet
161. EHPAD de FLAMANVILLE L'Aubade
162. EHPAD de FLEURY-SUR-ORNE Le Florilège
163. EHPAD de FONTENAY-LE-PESNEL Les deux fontaines
164. EHPAD de GRANVILLE Résidence l'Emeraude
165. EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel
166. EHPAD de LA CHAPELLE-D'ANDAINÉ Résidence L'Orée des Bois
167. EHPAD de LA FERRIERE AUX ETANGS Sainte-Anne
168. EHPAD de LA FEUILLIE Résidence Noury
169. EHPAD de LA GLACERIE Le Clos à Froment
170. EHPAD de LA HAYE-PESNEL Georges Peuvrel
171. EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE Les Bougainvillées
172. EHPAD de LE HOULME La Source
173. EHPAD de LE MOLAY-LITTRY Harmonie
174. EHPAD de LE SAP Audelin Lejeune
175. EHPAD de LE SAP Le Grand Jardin
176. EHPAD de LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS Les Opalines
177. EHPAD de LE TEILLEUL Les 3 Provinces
178. EHPAD de LIVAROT Saint Joseph
179. EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE La Providence
180. EHPAD de LUC-SUR-MER Côte de Nacre
181. EHPAD de LYONS-LA-FORET Les Jardins
182. EHPAD de MARGNY Les Hortensias
183. EHPAD de MAROMME Le Village des Aubépins
184. EHPAD de MESNIL ESNARD Moulin des Prés
185. EHPAD de MONDEVILLE La Source Mutualité
186. EHPAD de MORGNY LA POMMERAYE Les Trois Hameaux
187. EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs
188. EHPAD de PASSAIS Les Myosotis
189. EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines
190. EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy
191. EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls
192. EHPAD de ROUEN Foyer Saint Joseph
193. EHPAD de ROUEN La Pleiade
194. EHPAD de ROUEN Les Sapins
195. EHPAD de ROUEN Sacré Cœur
196. EHPAD de ROUEN Tiers Temps
197. EHPAD de RUGLES André Couturier
198. EHPAD de SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL Le Belvédère
199. EHPAD de SAINT ANDRE DE L'EURE Résidence Le Bois de la Rose
200. EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques
201. EHPAD de SAINT CLAIR SUR L'ELLE La Demeure Saint-Clair
202. EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence
203. EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY château Blanc ProBTP
204. EHPAD de SAINT GATIEN DES BOIS Résidence St Gatien
205. EHPAD de SAINT GEORGES DES GROSEILLERS L'Horizon
206. EHPAD de SAINT LO Anne Leroy
207. EHPAD de SAINTE MERE EGLISE
208. EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie
209. EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy
210. EHPAD de SAINT SAUVEUR LE VICOMPTÉ Les Lices-Jourdan
211. EHPAD de SAINT SENIER DE BEUVRON Maison d'Accueil du Beuvron
212. EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Roseraie et SSIAD
213. EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire
214. EHPAD de SAINT VIGOR LE GRAND Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe Les Matines
215. EHPAD de SARTILLY Résidence Au Bon Accueil
216. EHPAD de SEES Miséricorde
217. EHPAD de SOURDEVAL Saint Joseph

218. EHPAD de THAON Résidence du Parc
219. EHPAD de THURY HARCOURT Asile de Marie
220. EHPAD de TINCHEBRAY Les Epicéas
221. EHPAD de TORIGNY-SUR-VIRE La Clairière des Bernardins
222. EHPAD de TOUROUVRE Les Laurentides
223. EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles
224. EHPAD de TREVIERES L'Hexagone
225. EHPAD de TROARN Saint Vincent de Paul
226. EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER Normandia
227. EHPAD de VASSY Les demeures des Glycines
228. EHPAD de VILLERS-BOCAGE La Maison de Jeanne
229. EHPAD de VIMOUTIERS Résidence La Vie
230. EHPAD de VIRE Symphonia
231. EHPAD d'ECOUCHE
232. EHPAD d'ELLON Beau Soleil
233. EHPAD d'ENVERMEU Lemarchand
234. EHPAD d'EPRON L'orée du Golf Mutualité
235. EHPAD d'EVREUX Villa la Providence
236. EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt
237. EHPAD d'HEROUVILLE SAINT CLAIR Asialys
238. EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa Mutualité
239. EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph
240. EHPAD d'ISNEAUVILLE Résidence La Buissonnière
241. EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora
242. EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul
243. EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age
244. EHPAD du HAVRE Saint Just Le Havre
245. EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches
246. EHPAD Fondation Beaufrères de FORGES LES EAUX
247. EHPAD Jean Ferrat du TREPORT
248. EHPAD Korian Ville en Vert de BRETEUIL SUR ITON
249. EHPAD Lefebvre-Blondel-Dubus de GAILLEFONTAINE
250. EHPAD Les Jardins de Matisse de GRAND QUEVILLY
251. EHPAD Pierre Wadier de TRUN
252. EHPAD Public du Havre Les Escales
253. EHPAD Résidence Albert Jean de LUNERAY
254. EHPAD Résidence du Duc d'AUMALE
255. EPMS d'AUNAY-SUR-ODON La Clairière
256. EPMS d'ORBEC Marie du Merle
257. EPSM de CAEN (CHS)
258. Etablissement Public de Santé de BELLEME
259. Etablissement Public Départemental de GRUGNY
260. Fédération Hospitalière France (FHF)
261. Fédération Hospitalière Privée (FHP)
262. Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation À Domicile (FNEHAD) de Normandie
263. FEHAP Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne
264. FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer
265. Fondation Bon Sauveur de La Manche
266. Fondation Hospitalière de LA MISERICORDE
267. GCS Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage
268. GCSMS Inter-établissements du Sud Manche MAIA Sud Manche EHPAD de REFFUVEILLE
269. Groupe Hospitalier du HAVRE (GHH)
270. Groupe Médical des Eaux Mêlées de DUCLAIR
271. Guillaume Centre de Coordination en Cancérologie CAEN
272. HAD d'ARGENTAN Soins Santé
273. HAD de BAYEUX Soins Maintien à domicile du Bessin
274. HAD de CAEN Croix Rouge
275. Hôpital-HAD Croix Rouge Française de BOIS GUILLAUME
276. Hôpital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabielle
277. Hôpital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musse (Fondation La Renaissance Sanitaire)
278. Hôpital Local de SEES
279. Hôpital local du NEUBOURG
280. Hôpital Privé de CAEN Saint Martin
281. Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire
282. Imagerie de ROUEN Les Deux Rives
283. Imagerie Médicale du 109 FLERS
284. Imagerie Médicale La Licorne de SAINT LO
285. IME des ANDELYS Le château - Les papillons blancs
286. IME/IMPRO du HAVRE La renaissance
287. IME/ITEP de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion
288. IMS de BOLBEC
289. Institut Inter-régional de Cancérologie TUBIANA
290. ITEP Les Hogues Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
291. Korian d'OUISTREHAM Thalatta
292. Korian d'ALENCON Le Diamant
293. Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do
294. Korian de BUEIL Val Aux Fleurs
295. Korian de CAEN Brocéliande
296. Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde
297. Korian de LISIEUX Villa Béat
298. Korian de MONTIVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye
299. Korian de PERRIERS-SUR-ANDELLE Jardin de l'Andelle
300. Korian de ROUEN Le Jardin



301. Korian de ROUEN Les Cent Clochers
302. Korian de VERNON Nymphéas Bleus
303. Korian d'EQUEURDREVILLE La Goélette
304. Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odon
305. Korian d'IFS Côte Normandie
306. Korian de LE TEILLEUL Rive de Sélune
307. Korian de RUGLES La Risle
308. Korian SAINT MARTIN D'AUBIGNY William Harvey
309. LADAPT de CAUDEBEC LES ELBEUF
310. Le Normandy
311. Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées
312. MAIA Bocage Ornaïs
313. MAIA Centre Orne d'ALENCON
314. MAIA Nord Cotentin Asso PRESAGE
315. MAIA Orne Est
316. MAIRIE - Association Télémedecine de SAINT GEORGES ROUELLEY
317. Maison de Santé du Pays Neufchatelois NEUFCHATEL EN BRAY (76)
318. Maison de la Santé Pluridisciplinaire La Vigie SAINT PAIR SUR MER (50)
319. Maison de Santé de GAILLEFONTAINE
320. Maison de Santé Pluridisciplinaire de CROISY SUR ANDELLE
321. Maison Médicale de la Plaine à VAL DE REUIL
322. MAS de GUICHAINVILLE La Haye Berou-Guichainville
323. MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76
324. MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte
325. MAS d'EPAIGNES
326. MAS d'EVREUX Home Nicolas
327. MCE-M3S Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social
328. Association Régionale Normandys (ARN)
329. Nouvel Hôpital de Navarre
330. PlaNETh Patient CAEN
331. Pôle de Santé Pluridisciplinaire de RONCEY
332. Pôle Santé Ouest Cotentin - LES PIEUX
333. Polyclinique d'AVRANCHES La Baie
334. Polyclinique de DEAUVILLE
335. Polyclinique de LISIEUX
336. Polyclinique de SAINT LO La Manche
337. Polyclinique d'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE du Cotentin
338. Polyclinique du Parc
339. PSLA de Coutances
340. PSLA d'Honfleur de EQUEMAUVILLE (14)
341. PSLA de LA HAYE DU PUIT
342. PSLA de L'AIGLE
343. PSLA de SAINT JAMES
344. PSLA de VILLEDIEU LES POELES
345. PSLA du Bassin de VIRE
346. PSLA DEAUVILLE Côte Fleurie
347. PTA Orne de MORTAGNE AU PERCHE
348. PTA Sud Eure de VERNEUIL SUR AVRE
349. PTA Vexin, Maison de Soins et de Promotion de la Santé de GAILLON
350. P2RS Plateforme Régionale de Ressources et Santé de EVREUX
351. QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé
352. Radiologie CAEN Saint Martin
353. RBN-SEP Réseau Bas-Normand Sclérose En Plaques
354. RéPsyRED 76 Réhabilitation Psychosociale
355. Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA)
356. Réseau DOU SO PAL Réseaux territorial d'accompagnement et de soins palliatifs de l'Estuaire
357. Réseau ONCO Basse-Normandie
358. Réseau ONCO Normand
359. Réseau Périnatalité Haute Normandie
360. Réseau Respect
361. Résidence de la scie de SAINT CRESPIN
362. RESOPAL Territoire de Dieppe
363. RESPA 27 Réseau Soins Palliatifs Eure Seine
364. RES-SEP Réseau Eure Seine Sclérose En Plaques
365. EHPAD de ROGERVILLE Saint Joseph
366. SESAME Autisme Normandie
367. Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais LE HAVRE
368. Soigner Ensemble au Pays d'ALENCON
369. SOS Médecins de CAEN (14)
370. SYNERPA Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Agées
371. TELAP
372. TELEPHARM
373. UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot
374. UGECAM CRMPR Les Herbiers BOIS GUILLAUME
375. Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé (URAASS)
376. Union Régionale des Médecins Libéraux (URML) Normandie
377. URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie
378. URPS Infirmiers Normandie
379. URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie
380. URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie, Orthophonistes
381. Ville de CAEN
382. XRAY

Sont convenus des stipulations suivantes :

## PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet d'apporter les modifications à la convention constitutive du GCS Normand'e-santé, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale réunie le 9 décembre 2020.

L'avenant 6 a pour objet :

Les modifications relatives aux conditions de tenue des assemblées générales, des modalités de prises de décisions des assemblées générales ;

Les modifications relatives au changement de gouvernance nationale de la e-santé ;

L'admission de nouveaux membres au sein du GCS Normand'e-santé ;

Le retrait de membres du GCS Normand'e-santé ;

Suite à l'adhésion, en Mars 2020, de l'association Pierre NOAL, s'est retiré, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif du Collège B « Ville », HAD Ensemble au Pays d'ALENCON, établissement rattaché juridiquement à l'association Pierre NOAL

Suite à l'adhésion, en Mars 2020, de la Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées, s'est retiré, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », l'IME/IMPRO La renaissance du HAVRE, établissement rattaché juridiquement à la Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées

Suite à la création de l'Association Réseau Normand Sclérose en Plaques (RN-SEP) qui a absorbé les associations RES-SEP Sclérose En Plaques et RBN-SEP :

A adhéré au groupement, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif : Association Réseau Normand Sclérose en Plaques (RN-SEP) (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)

Se sont retirés, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, les membres délibératifs du Collège D « Réseaux de santé et structures transversales » RES-SEP Sclérose En Plaques et RBN-SEP

Suite à la création de l'Association ONCO Normandie, Réseau Régional de Cancérologie qui a absorbé l'association Réseau ONCO Basse-Normandie :

A adhéré au groupement, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif : Association ONCO Normandie (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)

S'est retiré, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif du Collège D « Réseaux de santé et structures transversales » Réseau ONCO Basse-Normandie

Suite à la création du Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN), qui a absorbé l'association Réseau Périnatalité Eure Seine Maritime :

A adhéré au groupement, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif : Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN) (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)

S'est retiré, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif du Collège D « Réseaux de santé et structures transversales » Réseau Périnatalité Eure Seine Maritime

Suite à la demande d'adhésion du CCAS de Cherbourg en Cotentin :

A adhéré au groupement, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif : CCAS de Cherbourg en Cotentin (Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »)

S'est retiré, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux » l'EHPAD La Quincampoise, rattaché juridiquement au CCAS de Cherbourg en Cotentin

Suite à la dissolution, le 23/10/2018, de l'association Avenir-santé, S'est retiré, sur décision de l'assemblée générale du 9 Décembre 2020, le membre délibératif du Collège B « Ville » PSLA de CONDE SUR NOIREAU Avenir Santé

Se sont retirés du groupement, sur décision de l'assemblée générale du 9 décembre 2020, les membres délibératifs suivant :

1. CPTS Bray et Bresle (Collège B « Ville »)

2. KORIAN de PERRIERS SUR ANDELLE Jardin de l'Andelle (Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »)

Ont adhéré au groupement, sur décision de l'assemblée générale du 9 décembre 2020, les membres délibératifs suivants :

Collège A « Établissements Sanitaires »

1. Hôpital Asselin-Hedelin d'YVETOT (76)

Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

1. CIAS des Pays de l'Aigle (61)

2. EHPAD d'ALENCON (CIAS d'Alençon, 61) Charles Aveline

3. EHPAD d'ARQUES LA BATAILLES (76) Résidence La Varenne

4. EHPAD de CABOURG (14) Les Héliades

5. EHPAD de CAEN (14) – ORPEA Résidence Les Rives Saint Nicolas

6. EHPAD de BEMECOURT (27) L'Astérina

7. EHPAD de BREHAL (50) Péreau-Lejantel

8. EHPAD de BOIS GUILLAUME (76) Saint Antoine

9. EHPAD de LA COUTURE BOUSSEY (27) – ORPEA Les Rives d'Or

10. EHPAD de LE PIN LA GARENNE (61) La Pellonnière

11. EHPAD de LE VAUDREUIL (27) Les Rivalières

12. EHPAD de MONTSENELLE (CIAS de Montsenelle, 50) La Haye-Montsenelle St Jean

13. EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (76) – MBV Michel Grandpierre

14. EHPAD de SAINT LO (50) La Demeure du Bois Ardent

15. EHPAD de SAINT PIERRE DE BOSGUERARD (27) – ORPEA Le Bosguerard

Collège F « Partenaires associés »

1. Communauté d'Agglomération d'EVREUX Portes de Normandie

2. Département de l'Eure (27)

Article I : Conditions de tenue des assemblées générales, des modalités de prises de décisions des assemblées générales

L'objet de cette modification de la convention constitutive est d'étendre les moyens et les modalités de prises de décision de l'assemblée générale.

1) Le 4ème alinéa de l'article 9.2 (Convocation et tenue de l'Assemblée Générale) est supprimé et remplacé par :

Les réunions de l'Assemblée générale peuvent se tenir simultanément dans le (les) lieu(x) indiqué(s) dans la convocation et en visio-conférence sous réserve que le dispositif technique mis en œuvre :

Garantit l'identification des membres de l'Assemblée générale et leur participation effective, en assurant la retransmission continue et simultanée du son et de l'image des délibérations ;

Permette de s'assurer de la prise en compte du vote de chaque membre.

1) L'alinéa suivant est inséré avant le 2ème alinéa de l'article 9.3 (Délibération de l'Assemblée Générale) :

Les décisions prises par l'assemblée générale le sont, après validation du Comité Exécutif, soit en assemblée réunie au siège social ou en tout autre(s) lieu(x) indiqué(s) sur la convocation, soit par consultation par correspondance, soit par audioconférence ou visioconférence.

2) Les 2 alinéas suivant sont insérés après le 2ème alinéa de l'article 9.3 (Délibération de l'Assemblée Générale) :

Tous moyens de télécommunications peuvent être utilisés dans l'expression des décisions, pourvu qu'elles puissent être reproduites sur un support écrit.

Dans l'hypothèse où les votes seraient appelés à bulletin secret, seuls les membres présents ou représentés dans le (les) lieu(x) indiqué(s) dans la convocation peuvent prendre part au vote.

3) Le 1er alinéa de l'article 9.3.1 (Quorum) est complété par :

Les membres participant aux assemblées par correspondance, ou par l'un quelconque des moyens de télécommunications précités, sont réputés présents pour le calcul des quorums nécessaires.

4) L'alinéa suivant est inséré après le 2ème alinéa de l'article 10.1 (L'administrateur) :

Les représentants des membres délibératifs portent à la connaissance du Groupement, par tout moyen, leur intention de candidater au poste d'Administrateur du Groupement selon des modalités précisées dans le règlement intérieur.

Article II : Changement de gouvernance nationale de la e-santé

1) Les mots « lancés par l'ASIP Santé sont supprimés de l'article 24.3 (Autres produits)

2) Les mots « (ARS et/ou ASIP Santé) sont supprimés de l'article 25 (Convention projet)

Article III : Modification de l'annexe 1

L'annexe 1 à la convention constitutive du Groupement est modifié comme suit :

Annexe 1 – Liste des Membres par collège et répartition du capital

Collège A – Collège « Établissements Sanitaires »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport Capital en
<b>ANIDER</b>	Association de type loi 1901	11 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme CAUET Christelle	15,96 €
<b>Association Médicale des Urgences du Havre</b>	Association Loi 1901	114 rue Jules Siegfried 76600 LE HAVRE	M. DUMENIL Jean-Luc	15,96 €
<b>Association Pierre Noal</b>	Association Loi 1901	17 avenue Docteur J. Aimez BP12 61140 BAGNOLES DE L'ORNE	M. LAMBERT Fabien	15,96 €
<b>AUB Santé de SAINT GREGOIRE</b>	Etablissement sanitaire	1 boulevard de la Boutière CS86846 35768 SAINT GREGOIRE	M. ROLLAND Philippe	15,96 €
<b>Centre François Baclesse CAEN Centre régional de lutte contre le cancer</b>	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé	3 avenue du Général Harris BP5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André	15,96 €
<b>Centre Henri Becquerel ROUEN Centre régional de lutte contre le cancer</b>	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé - ESPIC	Rue d'Amiens 76000 ROUEN	M. VERA Pierre	15,96 €
<b>Centre Hospitalier d'ALENCON-MAMERS</b>	Établissement public de santé	24 rue de Fresnay BP 35461014 ALENCON CEDEX	M. LEBRIERE Jérôme	15,96 €
<b>Centre Hospitalier d'ARGENTAN</b>	Établissement public de santé	47 rue Aristide Briand 61200 ARGENTAN	M. PEAN Stéphane	15,96 €
<b>Centre Hospitalier d'AUNAY BAYEUX - CHAB</b>	Établissement public de santé	13 rue de Nesmond BP18127 14400 BAYEUX	M. FERRENDIER Olivier	15,96 €
<b>Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE</b>	Établissement public de santé	rue des Menneries 50406 GRANVILLE	M. ALLOMBERT Joanny	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de BERNAY</b>	Etablissement public de santé	5 Rue Anne de Ticheville – BP 353 27303 BERNAY CEDEX	Mme COTTON Sandrine	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de CARENTAN</b>	Établissement public de santé	1 avenue Qui-Qu'en-Grogne 50500 CARENTAN	Mme POSTEL Laurence	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de CHERBOURG-EN-COTENTIN - CHPC</b>	Établissement public de santé	46 rue du Val de Saire 50102 CHERBOURG OCTEVILLE	Mme KARRER Séverine	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de COUTANCES</b>	Établissement public de santé	rue de la gare 50200 COUTANCES	M. MARIE Frédéric	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie</b>	Établissement public de santé	chemin de la Plane 14600 HONFLEUR	M. JEZEQUEL Yannig	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de DARNETAL Durécu-Lavoisier</b>	Établissement public communal d'hospitalisation	116 Rue Louis Pasteur BP 18 76161 DARNETAL	Mme ABOKI Camille	15,96 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport Capital en
<b>Centre Hospitalier de DIEPPE</b>	Établissement public de santé	CS 20219 Avenue Pasteur 76202 DIEPPE CEDEX	M. AUTRET Jean-Yves	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de FALAISE</b>	Établissement public de santé	BP 59 Boulevard Bercagnes 14700 FALAISE	M. PEAN Stéphane	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod</b>	Établissement public de santé	rue Eugène Garnier 61100 FLERS	M. TROUCHAUD David	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de GISORS Vexin</b>	Etablissement public de santé	Route de Rouen – BP 83 27140 GISORS	M. LISMONDE Jean-Marc	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY</b>	Établissement public de santé	30 avenue de la 1ère Armée Française 76220 GOURNAY-EN-BRAY	Mme DESJARDINS Véronique	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de L'AIGLE</b>	Établissement public de santé	10 rue du Docteur Frinault BP 189 61305 L'AIGLE	M. LE BRIERE Jérôme	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de l'Austreberthe BARENTIN</b>	Etablissement public de santé	17 Rue Pierre et Marie Curie 76360 BARENTIN	M. DELAHAIS Olivier	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de LE NEUBOURG</b>	Etablissement public de santé	25 Rue du Général de Gaulle 27110 LE NEUBOURG	M. POILLERAT Didier	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques</b>	Etablissement public établissement hospitalier	Quai Enguerrand de Marigny 27705 LES ANDELYS	Mme CARDALAGUET Marianne	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de LILLEBONNE Caux Vallée de Seine</b>	Établissement public de santé	19 Avenue du Président René Coty 76170 LILLEBONNE	M. RIFFLET Jérôme	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson</b>	Établissement public de santé	4 rue Roger Aini 14100 LISIEUX	M. BOUGAUT Nicolas	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de MONT-SAINT-AIGNAN Le Belvédère</b>	Etablissement public de santé	72 Rue Louis Pasteur – BP 45 76131 MT ST AIGNAN CEDEX	M. BLOCH Yves	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de MORTAGNE Marguerite de Lorraine</b>	Établissement public de santé	9 rue de Longny 61400 MORTAGNE AU PERCHE	M. LEVERT Hervé	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson</b>	Établissement public de santé	18 rue de la 30ème Division Américaine 50140 MORTAIN	Mme HATIER Alizée	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY</b>	Établissement public de santé	4 Route de Gaillefontaine 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	Mme DESJARDINS Véronique	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de PONT-AUDEMER La Risle</b>	Établissement public de santé	64 Route de Lisieux 27504 PONT-AUDEMER Cedex	M. VILAIN Nicolas	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de PONT-L'EVEQUE</b>	Établissement public de santé	9 rue de Brossard 14130 PONT L'EVEQUE	M. BOUGAUT Nicolas	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de PONTORSON L'Estran</b>	Établissement public de santé	7 chaussée ville Cherel 50170 PONTORSON	M. BLOT Stéphane	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de SAINT LO Mémorial France-Etats-Unis</b>	Établissement public de santé	715 rue Dunant 50000 SAINT LÔ	M. MARIE Frédéric	15,96 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport Capital en
<b>Centre Hospitalier de SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT</b>	Établissement public de santé	place de Bretagne 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUËT	M. GLEVAREC Vincent	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de SAINT-JAMES</b>	Établissement public de santé	37 rue du Docteur Legros 50240 SAINT JAMES	Mme DELACLOS Marie	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de SAINT-ROMAIN DE COLBOSC</b>	Établissement public de santé	8 Avenue du Général de Gaulle 76460 SAINT ROMAIN DE COLBOSC	Mme GERARD Isabelle	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de SAINT-VALERY-EN-CAUX Le Grand Large</b>	Établissement public de santé	17 Rue Jeanne Armand Colin - BP 48 76460 SAINT VALERY EN CAUX	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN Bois Petit</b>	Établissement public de santé	8 Avenue de la Libération 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VINCENZUTTI Lucien	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN du Rouvray</b>	Établissement public de santé	4 Rue Paul Eluard - BP 45 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VINCENZUTTI Vincent	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de VERNEUIL-SUR-AVRE</b>	Établissement public de santé	101 Boulevard des poissonniers 27130 VERNEUIL-SUR-AVRE	Mme LEFRANC Laura	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES</b>	Établissement public de santé	12 rue Jean Gasté 50800 VILLEDIEU LES POELES	M. ALLOMBERT Joanny	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot</b>	Établissement public de santé	2 rue du Docteur Marescot 61120 VIMOUTIERS	M. BOUGAUT Nicolas	15,96 €
<b>Centre Hospitalier de VIRE</b>	Établissement public de santé	4 rue Emile Desvaux 14500 VIRE	M. TROUCHAUD David	15,96 €
<b>Centre Hospitalier d'EU</b>	Établissement public de santé	2 Rue de Clèves 76260 EU	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	15,96 €
<b>Centre Hospitalier d'EVREUX Eure-Seine</b>	Établissement public de santé	Rue Léon Schwartzberg 27015 EVREUX CEDEX	Mme COTTON Sandrine	15,96 €
<b>Centre Hospitalier d'EVREUX Nouvel Hôpital de Navarre</b>	Établissement public de santé	62 Rue de Conches 27022 EVREUX CEDEX	M. WATERLOT Patrick	15,96 €
<b>Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises</b>	Etablissement public de santé	100 avenue du Président François Mitterrand 76400 FECAMP	M. LEFEVRE Richard	15,96 €
<b>Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE-MACE Les Andaines</b>	Établissement public de santé	rue Sœur marie Boitier 61600 LA FERTE-MACE	M. TROUCHAUD David	15,96 €
<b>Centre Hospitalier Intercommunal d'ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL</b>	Établissement public de santé	Rue du Docteur Villers Saint Aubin les Elbeuf - BP 310 76503 ELBEUF cedex	M. POILLERAT Didier	15,96 €
<b>Centre Hospitalier Universitaire de CAEN</b>	Établissement public de santé	avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	M. VARNIER Frédéric	15,96 €
<b>Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN</b>	Établissement public de santé	1, Rue de Germont 76000 ROUEN	Mme DESJARDINS Véronique	15,96 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport Capital en
<b>Clinique Bergouignan d'EVREUX</b>	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	1 Rue du Dr Bergouignan 27025 EVREUX CEDEX	M. RAFLE Jean Luc	15,96 €
<b>Clinique Boucles de la Seine YVETOT</b>	SAS	9 rue du Champs de Course 76190 YVETOT	Mme LIEVREMONT Katia	15,96 €
<b>Clinique d'ALENCON</b>	Etablissement Privé de santé	62 rue Candie 61000 ALENCON	M. BERARD Pierre-François	15,96 €
<b>Clinique de L'Abbaye FECAMP</b>	Société anonyme	104 avenue Pdt F Mitterrand 76400 FECAMP	Mme DUQUENNOY Camille	15,96 €
<b>Clinique de L'Europe ROUEN</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	28, Rue de Méridienne – BP 2048 X 76040 ROUEN CEDEX	M. DANAU Jean-Pierre	15,96 €
<b>Clinique des Essarts GRAND-COURONNE</b>	Société anonyme	Rue du mur crenelé 76530 GRAND COURONNE	Mme CADET Lylia	15,96 €
<b>Clinique Des Ormeaux LE HAVRE</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	36 Rue Marceau - BP 70141 76600 LE HAVRE	M. NJINO-NGNINKEU Bertin	15,96 €
<b>Clinique Docteur Henri Guillard COUTANCES</b>	Etablissement Privé de santé	3 bis rue de la Croûte 50200 COUTANCES	M. AUFFRET Patrick	15,96 €
<b>Clinique du Cèdre BOIS-GUILLAUME</b>	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard	15,96 €
<b>Clinique Hemera YVETOT</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	14 A Avenue Foch 76190 YVETOT	M. WAECHTER Emmanuel	15,96 €
<b>Clinique Les Portes de l'Eure VERNON</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	1 Rue Bonaparte 27200 VERNON	M. SAVINO Tristan	15,96 €
<b>Clinique Mathilde ROUEN</b>	Société Anonyme (SASU)	7 Boulevard de l'Europe - BP 1128 76175 ROUEN CEDEX	M. RAFLE Jean Luc	15,96 €
<b>Clinique Megival SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</b>	Société anonyme à directoire	1328 avenue de la Maison Blanche 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE	Mme POUSSE Marie Christine	15,96 €
<b>Clinique Saint Antoine BOIS-GUILLAUME</b>	Société anonyme	696 Rue Robert Pinchon 76230 BOIS-GUILLAUME CEDEX	Mme CHASTAN Delphine	15,96 €
<b>Clinique Saint Hilaire ROUEN</b>	Société anonyme	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. MARTIN Mathias	15,96 €
<b>CPO - Centre Psychothérapique de l'Orne</b>	Établissement public de santé	31 rue Anne-Marie Jahouvey - BP 358 61014 ALENCON CEDEX	M. LEBRIERE Jérôme	15,96 €
<b>EPSM de CAEN (CHS)</b>	Établissement public de santé	15 ter rue Saint-Ouen 14000 CAEN	M. BLANDEL Jean-Yves	15,96 €
<b>Etablissement Public de Santé de BELLEME</b>	Établissement public	4 et 28 rue du Mans - BP 104 61130 BELLEME	M. LEVERT Hervé	15,96 €
<b>Fondation Bon Sauveur de La Manche</b>	Établissement privé d'intérêt collectif	65 rue de Baltimore CS 71308 50008 SAINT LO CEDEX	M. BERTRAND Xavier	15,96 €
<b>Fondation Hospitalière de CAEN La Miséricorde</b>	Fondation	15 rue des Fossés Saint Julien BP 100 14008 CAEN CEDEX 1	Mme KRİKORIAN Myriam	15,96 €
<b>Groupe Hospitalier du</b>	Etablissement public	BP 24	M. Martin TREL CAT	15,96 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport Capital en
<b>HAVRE (GHH)</b>	établissement hospitalier	76083 LE HAVRE Cedex		
<b>HAD de CAEN Croix Rouge Française</b>	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	5 rue Saint-Vincent de Paul BP 85412 14000 CAEN	Mme Malika CHERRIERE	15,96 €
<b>Hopital Asselin-Hedelin d'YVETOT</b>	Etablissement Public en Santé	7 rue du Champ de Courses 76190 YVETOT	Mme Michelle MOCHALSKI	15,96 €
<b>Hopital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabielle</b>	Etablissement public de santé	165 Rue Pasteur - BP 8 27310 BOURG ACHARD	Mme MAILLARD Brigitte	15,96 €
<b>Hopital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musse (Fondation La Renaissance Sanitaire)</b>	Etablissement public de santé	BP 119 27180 SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	Mme PALLADITCHEFF Catherine	15,96 €
<b>Hôpital local de SEES</b>	Etablissement Public	79 rue de la république 61500 SEES	M. LEBRIERE Jérôme	15,96 €
<b>Hôpital privé de CAEN Saint Martin</b>	Etablissement Privé de santé	18 rue Roquemonts CS 15022 14050 CAEN CEDEX 4	M. BOUCHARD Raphaël	15,96 €
<b>Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire</b>	Société anonyme	505 Rue Irène Joliot Curie BP 90011 76620 LE HAVRE	M. VALES Stéphan	15,96 €
<b>Hôpital privé Pasteur EVREUX</b>	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	58 bd Pasteur 27025 EVREUX CEDEX	M. DANAU Jean-Pierre	15,96 €
<b>Hopital-HAD Croix Rouge Française BOIS GUILLAUME</b>	Etablissement de santé privé d'intérêt collectif	Chemin de la Bretèque 76230 BOIS GUILLAUME	Mme Malika CHERRIERE	15,96 €
<b>Korian de CAEN Brocéliande - STEHNA - EHNA</b>	Etablissement Privé de santé	38 rue Brocéliande 14000 CAEN	Mme FOUCHAUX Sonia	15,96 €
<b>Korian de SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY William Harvey - STEHTA - EHTA</b>	Etablissement Privé de santé	le Haut Bosq 50190 SAINT MARTIN D'AUBIGNY	Mme BLANC Agnès	15,96 €
<b>Korian d'IFS Côte Normande - SSSR - EIAA</b>	Etablissement Privé de santé	rue Anton Tchekhov 14123 IFS	Mme GUILLET Corinne	15,96 €
<b>Korian d'OUISTREHAM Thalatta - STEHFA - EHFA</b>	Etablissement Privé de santé	40 Boulevard Boivin Champeneaux 14150 OUISTREHAM	Mme PLEY Christelle	15,96 €
<b>Le Normandy</b>	Société par Actions Simplifiée	1 rue Jules Michelet 50400 GRANVILLE	M. LEBON Franck	15,96 €
<b>Polyclinique de La Baie AVRANCHES</b>	Etablissement Privé de santé	1 avenue du Quesnoy St Martin des Champs 50300 AVRANCHES	Mme TESSIER Véronique	15,96 €
<b>Polyclinique de DEAUVILLE</b>	Etablissement Privé de santé	8 La Brèche du Bois RD 62 14113 CRICQUEBOEUF	M. LOUIS Patrick	15,96 €
<b>Polyclinique de La Manche SAINT LO</b>	Etablissement Privé de santé	45 rue Koëning 50000 SAINT LO	M. AUFFRET Patrick	15,96 €
<b>Polyclinique de LISIEUX</b>	MCO privé	175 rue Roger Aini 14100 LISIEUX	M. LOUIS Patrick	15,96 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport Capital en
<b>Polyclinique du Cotentin EQUEURDREVILLE- HAINNEVILLE</b>	Etablissement Privé de santé	Avenue du Thivet 50220 EQUEURDREVILLE- HAINNEVILLE	Mme LEGOUPIL Béatrice	15,96 €
<b>Polyclinique du Parc de CAEN</b>	Société Anonyme (SA)	20 avenue Capitaine Georges Guynemer 14052 CAEN CEDEX 4	M. KOWALCZYK Samuel	15,96 €

Collège B – Collège « Ville »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport Capital en
<b>Association Télé médecine de SAINT GEORGES</b>	Association	mairie 26 Grande Rue 51720 SAINT GEORGES DE ROUELLEY	Mme JOSROLAND Suzy	44,12 €
<b>Cabinet Médical EVREUX</b>	Cabinet médical libéral de groupe	16 rue des Fusilles 27000 EVREUX	M. GIRAULT Christophe	44,12 €
<b>CCAS de DIVES SUR MER</b>	Centre Communal d'Action Sociale	2 Avenue des Résistants BP 60020 14161 DIVES SUR MER	M. MOURARET Pierre	44,12 €
<b>Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX Mutualité</b>	Société Mutualiste	Pôle de Santé Argouges 42 rue de Beauvais 14400 BAYEUX	M. MEISSONNIER	44,12 €
<b>Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER Mutualité</b>	Société Mutualiste	34 rue Gaston Manneville 14160 DIVES SUR MER	M. MEISSONNIER	44,12 €
<b>Centre de Soins Infirmiers Actions Santé d'HEROUVILLE SAINT-CLAIR Mutualité</b>	Société Mutualiste	58 Avenue de la cavée 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. MEISSONNIER	44,12 €
<b>Centre de Soins Infirmiers de CONDE- SUR-NOIREAU Croix Rouge Française</b>	Association de type loi 1901	9 bis rue du Pont Cel 14110 CONDE SUR NOIREAU	Mme FIQUET LEVEQUE Corinne	44,12 €
<b>CIM - Centre d'imagerie Médicale Saint Quentin</b>	SCM Imagerie Médicale	31 Rue Saint-Quentin 14400 BAYEUX	Mme SERRA Paola	44,12 €
<b>CRIM - Centre de Radiologie et Imagerie Médicale COUTANCES</b>	SELARL	3 Rue de la Croûte 50200 COUTANCES	Mme SAHEL Michèle	44,12 €
<b>Groupe Médical des Eaux Mêlées DUCLAIR</b>	SCM	188 Chemin Clarin Mustad 76480 DUCLAIR	Mme CALBEL Nathalie	44,12 €
<b>HAD Soins Santé Argentan</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	16/18 rue de la Poterie 61200 ARGENTAN	Mme RICHARD Anne	44,12 €
<b>Imagerie Médicale des Deux Rives ROUEN</b>	Groupement d'intérêt économique	2 Boulevard de la Marne 76000 ROUEN	M. LARDENOIS Laurent	44,12 €
<b>Imagerie Médicale du 109 FLERS</b>	SEL	109 rue de Messei 61100 FLERS	M. HURTIER Olivier	44,12 €
<b>Imagerie Médicale La Licorne SAINT LO</b>	SELARL	321 Rue Alexis de Tocqueville 50000 SAINT LO	M. EL JANATI Hassane	44,12 €
<b>Maison de la Santé Pluridisciplinaire La</b>	Société Interpersonnelle de	437 Rue de Vieux Château 50380 SAINT PAIR SUR	M. KESHVADI Arash	44,12 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport Capital en
<b>Vigie SAINT PAIR SUR MER</b>	Soin Ambulatoire	MER		
<b>Maison de santé du Pays Neufchateois NEUFCHATEL EN BRAY</b>	SISA USB	8 route d'Aumale 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	M. SCHUERS Matthieu	44,12 €
<b>Maison de Santé GAILLEFONTAINE</b>	SISA	2 rue de Paris 76870 GAILLEFONTAINE	M. BALOUET Bastien	44,12 €
<b>Maison de Santé Pluridisciplinaire de CROISY SUR ANDELLE</b>	SISA	34 route de la Capelle 76780 CROISY SUR ANDELLE	M. BOISDIN Guillaume	44,12 €
<b>Maison Médicale de VAL DE REUIL La Plaine</b>	SISA Pluridis	Rue Courtine 27100 VAL DE REUIL	M. PAUL Christophe	44,12 €
<b>Pôle de Santé Pluridisciplinaire de RONCEY</b>	En cours	Mairie 50210 RONCEY	M. LANÉRY François	44,12 €
<b>Pôle Santé Ouest Cotentin LES PIEUX</b>	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Route du Rozel 50340 LES PIEUX	M. GRAS Jean-Michel	44,12 €
<b>PSLA de COUTANCES</b>	Société civile de moyens	11 rue Ambroise Paré 50200 COUTANCES	M. DELOLY Frédéric	44,12 €
<b>PSLA de DEAUVILLE Côte Fleurie</b>	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Maison Médicale CréActive Place - BP 2292 14800 DEAUVILLE	M. SAINMONT Nicolas	44,12 €
<b>PSLA de LA HAYE DU PUIITS Sisa Sabinus</b>	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	9 rue des Aubépines LA HAYE DU PUIITS 50250 LA HAYE	Mme ROULAND Emilie	44,12 €
<b>PSLA de L'AIGLE</b>	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	1 rue du Pont du Moulin 61300 L'AIGLE	M. COLASSE Patrick	44,12 €
<b>PSLA de SAINT JAMES</b>	Société civile de moyens	13 route d'Antrain 50240 SAINT JAMES	M. MARCONNET David	44,12 €
<b>PSLA de VILLEDIEU LES POELES</b>	Société civile de moyens	24 rue du Général de Gaulle 50800 VILLEDIEU-LES-POELES	M. BATAILLE Olivier	44,12 €
<b>PSLA de VIRE du Bessin</b>	Association de type loi 1901	5 rue Notre Dame 14500 VIRE	M. DANNET Franck	44,12 €
<b>PSLA du Canton d'Honfleur</b>	Maison de santé Multi-sites	302 Chemin de la Butte 14600 EQUEMAUVILLE	Mme BRULLARD-DELAMARE Sandrine	44,12 €
<b>Radiologie de CAEN Saint Martin</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	18 rue des Roquemonts 14000 CAEN	M. PIEL Gérard	44,12 €
<b>SELARL de médecins ILC M TUBIANA</b>	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Centre Jean Bernard 9 rue Beauverger 72000 LE MANS	Mme WEBER Virginie	44,12 €
<b>Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais</b>	Association de type loi 1901	Cabinet Charles Romme 118 avenue du 8 mai 1945 76610 LE HAVRE	M. BLONDET Matthieu	44,12 €
<b>SOS Médecins CAEN</b>	Association de type loi	3 place Jean Nouzille	M. GUILLEMETTE Eric	44,12 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport Capital en
	1901	14000 CAEN		
<b>X-RAY Expert en radiologie</b>	Société d'exercice libéral par action simplifiée	505 Rue Irène Joliot Curie Maison Médicale 76620 LE HAVRE	Dr PUECH Nicolas	44,12 €

Collège C – Collège « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale</b>	Association	1 rue Michel Petrucciani La Glacière 50470 CHERBOURG EN COTENTIN	Mme ZERGER Chloé	4,67 €
<b>ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte</b>	Association	1 Impasse des Ormes CS 80070 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. CORDIER Pascal	4,67 €
<b>ADPEP Manche - Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public</b>	Association de type loi 1901	50 rue de la Poterne 50000 SAINT LÔ	Mme FOSSEY Françoise	4,67 €
<b>ANPAA - Association Nationale de la Prévention en Alcoologie et Addiction</b>	Association de type loi 1901	82 Boulevard Dunois 14000 CAEN	Mme CARPENTIER Mireille	4,67 €
<b>ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées</b>	Association de type loi 1901	10 Chemin de la Grippé 61400 MORTAGNE AU PERCHE	Mme GALEA Nathalie	4,67 €
<b>Association Gaston Mialaret</b>	Association Medico Sociale	4 Rue Raymonde Bail - Zae Fresnel 14000 CAEN	M. COCHET Samuel	4,67 €
<b>Association Sainte Marie - Saint Joseph</b>	Association de type loi 1901	175 BD de l'Yser 76000 ROUEN	Mme THIERRY Caroline	4,67 €
<b>CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Mathilde de Normandie</b>	Centre Communal d'Action Sociale	45 rue de Bernières CS 80225 14012 CAEN CEDEX 1	M. DUJOLS Thibault	4,67 €
<b>CCAS de CHERBOURG EN COTENTIN</b>	Centre communal d'action sociale (CCAS)	Hôtel de Ville 10 place Napoléon - BP 808 50108 CHERBOURG EN COTENTIN	M. ARRIVE Benoît	4,67 €
<b>CCAS de COUTANCES</b>	Etablissement public	15 rue du Palais de Justice 50200 COUTANCES	M. COUSIN Jean-Manuel	4,67 €
<b>CCAS d'EVREUX</b>	Etablissement Public	16 rue de la Petite Cité CS 70186 27001 EVREUX CEDEX	M. DESGARDIN Benjamin	4,67 €
<b>CHAG de PACY SUR EURE Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gérontologique</b>	Établissement public social et médico-social	57 Rue Aristide Briand 27120 PACY SUR EURE	M. TRIQUET Jérôme	4,67 €
<b>CIAS CC Côte Ouest Centre Manche EHPAD de CREANCES-LESSAY</b>	Etablissement Sanitaire Médico-Social	62 rue des Ecoles 50710 CREANCES	Mme BERNARD Paule-Emmanuelle	4,67 €
<b>CIAS des Pays de l'Aigle</b>	Centre communal d'action sociale (CCAS)	5 place du Parc 61300 L'AIGLE	M. SELLIER Jean	4,67 €
<b>CROP - Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole</b>	Association déclarée	6, avenue de Glattbach 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	M. BISCAY Philippe	4,67 €
<b>CSSR de BAGNOLE DE L'ORNE Le Parc - UGECAM</b>	Régime général de sécurité sociale	32 avenue du Docteur Joly 61140 BAGNOLES DE L'ORNE	M LEYENDECKER Gilles	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>EHPAD d'AGON COUTAINVILLE Le Chanteur</b>	Etablissement Social et Médico-Social Communal	21 rue Fernand Lechanteur 50230 AGON COUTAINVILLE	M. BENSMINA Amar	4,67 €
<b>EHPAD d'ALENCON Charles Aveline (CIAS d'Alençon)</b>	Établissement social et médico-social intercommunal	35 avenue Winston Churchill 61000 ALENCON	M. BLOTTIERE Patrick	4,67 €
<b>EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie ORPEA</b>	Société Anonyme (SA)	15 rue de la Sénatorerie 61000 ALENÇON	Mme PRIMA Stéphanie	4,67 €
<b>EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou</b>	Etablissement Social et Médico-Social Communal	17 Route de Troarn Le Fresne 14370 ARGENCES	Mme DELCOURT Pauline	4,67 €
<b>EHPAD d'ARQUES LA BATAILLES Résidence La Varenne</b>	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)	21 rue Auguste Perret 76880 ARQUES LA BATAILLE	M. LECONTE Stéphane	4,67 €
<b>EHPAD d'ATHIS DE L'ORNE Le Sacré Cœur</b>	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay 61430 ATHIS DE L'ORNE	Mme MARTIN Nathalie	4,67 €
<b>EHPAD d'AUBE Résidence Opale</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Brethel 61270 AUBE	M. DEWEVRE Ludovic	4,67 €
<b>EHPAD d'AUMAIE Résidence du Duc</b>	Etablissement Social et Médico-social	3 Rue Soeur Badiou 76390 AUMAIE	M. GUILARD Christophe	4,67 €
<b>EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie</b>	Fondation	21 Rue du Dr Eugène Béchet 50300 AVRANCHES	Mme Soeur MARIE AGNES	4,67 €
<b>EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe Les Matines</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	52 bis rue de Verdun 50300 AVRANCHES	Mme TROTTET Marie	4,67 €
<b>EHPAD de BARENTON Elisabeth Vézard</b>	Établissement social et médico-social communal	162 rue de Montéglise 50720 BARENTON	M. VIVIER Laurent	4,67 €
<b>EHPAD de BEMECOURT L'Astérina</b>	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)	20 Chemin du Patrouillet 27160 BEMECOURT	Mme ROGER Micheline	4,67 €
<b>EHPAD de BIEVILLE- BEUVILLE Les Pervanches</b>	Société Anonyme	10 Rue des Petites Chaussées 14112 BIEVILLE- BEUVILLE	Mme LEGER Jennyfer	4,67 €
<b>EHPAD de BLANGY SUR BRESLES Résidence Massé de Cormeilles</b>	Établissement social et médico-social communal	8 Rue du Petit Fontaine 76340 BLANGY SUR BRESLES	M. DELIEZ Franck	4,67 €
<b>EHPAD de BOIS GUILLAUME Saint Antoine</b>	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	650 Rue R. Pinchon 76230 BOIS GUILLAUME	M. GAALOUL Naïm	4,67 €
<b>EHPAD de BONSECOURS Les Hautes Bruyères Association Omeg'age</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'Utilité Publique	17 rue Léon Lebourgeois 76240 BONSECOURS	M. CANINO Thierry	4,67 €
<b>EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude</b>	Etablissement Privé à but lucratif	18 Rue des Blés d'Or 14540 BOURGUEBUS	Mme CORDRAY Sandrine	4,67 €
<b>EHPAD de BRECEY Résidence des Merisiers</b>	Fonction Publique Territoriale	1 boulevard des Merisiers 50370 BRECEY	Mme HUCHET Marie- Paule	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>EHPAD de BREHAL</b> Péreau-Lejantel	Établissement social et médico-social intercommunal	21 rue du Rallye - BP38 50290 BREHAL	Mme GHAZALI Latifa	4,67 €
<b>EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON</b>	Etablissement public de santé	230 Rue du Général Leclerc 27160 BRETEUIL-SUR-ITON	Mme LEFRANC Laura	4,67 €
<b>EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON</b> Résidence Soleil	Société anonyme	1-3 rue du Val 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	M. MACHURET Patrick	4,67 €
<b>EHPAD de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE</b> Les Chanterelles	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Route de Caillouet - Lieu dit La Moissonnière 14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE	M. BLONDEAU Stéphane	4,67 €
<b>EHPAD de BRIONNE</b> La Maison de Brionne	Établissement social et médico-social communal	3 rue Jean Jaurès 27800 BRIONNE	Mme SAUVEPLANE Catherine	4,67 €
<b>EHPAD de BRIOUZE</b> Notre Dame	Association de type loi 1901	28 rue Saint Gervais 61220 BRIOUZE	Mme LE DANTEC Florence	4,67 €
<b>EHPAD de BUCHY</b> Gilles Martin	Établissement social et médico-social communal	397 Route de Rocquemont 76750 BUCHY	M. LE MESTRE Christophe	4,67 €
<b>EHPAD de CABOURG</b> Les Héliades	Association Loi de 1901	6C avenue des Dunettes 14390 CABOURG	M. DAVID Lionel	4,67 €
<b>EHPAD de CAEN</b> Beaulieu ORPEA	SA	53 Boulevard G. Pompidou 14000 CAEN	Mme MARABETI Sandrine	4,67 €
<b>EHPAD de CAEN</b> Henry Dunant Croix Rouge Française	Etablissement Privé à but non lucratif	15 rue Guillaume Trébutien 14000 CAEN	Mme TALLET Sophie	4,67 €
<b>EHPAD de CAEN</b> Jean-Ferdinand de Saint Jean	Établissement public de santé	19-21 rue Malfilâtre 14000 CAEN	Mme BERTIN Agnès	4,67 €
<b>EHPAD de CAEN</b> La Demi Lune Groupe Les Matines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	10 Avenue de Paris 14000 CAEN	M. KAPFER Gaëtan	4,67 €
<b>EHPAD de CAEN</b> La Palmeraie Groupe Les Matines	SAS	2 rue Renée Cassin 14000 CAEN	Mme GREGOIRE Emilie	4,67 €
<b>EHPAD de CAEN</b> Résidence Les Rives Saint Nicolas ORPEA	Société Anonyme	92 rue Saint Martin 14000 CAEN	Mme VARIN Laëtitia	4,67 €
<b>EHPAD de CAEN</b> Saint Benoît	Etablissement Privé à but non lucratif	6 rue de Malon 14000 CAEN	Mme DUBOURG Sylvie	4,67 €
<b>EHPAD de CAGNY</b> Les Orchidées	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	11 Rue de Grantôt 14630 CAGNY	M. VINCLET Clément	4,67 €
<b>EHPAD de CAMBERNON</b> Résidence le Parc Fleuri	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Hôtel Hébert 50200 CAMBERNON	M. PAYSANT Frédéric	4,67 €
<b>EHPAD de CANTELEU</b> Jean Ferrat Mutualité	Organisme mutualiste	Allée de Flore 76380 CANTELEU	M. MEISSONNIER	4,67 €
<b>EHPAD de CARPIQUET</b> La Résidence Médicis	SAS	3 Chemin Rural de St Germain 14650 CARPIQUET	Mme ELLEBOODE Laurence	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>EHPAD de CARQUEBUT</b>	Etablissement Social et Médico-Social Communal	6 rue Jacques Désiré Perrotte 50480 CARQUEBUT	Mme BERTHE Anne	4,67 €
<b>EHPAD de CARROUGES La Maison des Aïnés</b>	Établissement social et médico-social communal	Rue Albert Louvel 61320 CARROUGES	M. DELAHAIS Olivier	4,67 €
<b>EHPAD de CAUDEBEC Lès ELBEUF Lecallier Leriche</b>	EPMS	168 rue du Général Giraud 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF	Mme MEHEUT Valentine	4,67 €
<b>EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure / Gustave Courbet</b>	Société par action simplifiée	27 route de Caen 14240 CAUMONT L'EVENTE	Mme MAIRAND Carole	4,67 €
<b>EHPAD de CERENCES Lempérière-Lefébure</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	25 rue principale 50510 CERENCES	M. LEMAITRE Stéphane	4,67 €
<b>EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye</b>	Fondation reconnue d'utilité publique	13 Avenue 2ème Division Indian Head 50680 CERISY LA FORET	Mme MALAPEL Sophie	4,67 €
<b>EHPAD de CESNY-BOIS-HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe</b>	Établissement public de santé	3 rue de l'Hospice 14220 CESNY BOIS HALBOUT	Mme GUILLO Delphine	4,67 €
<b>EHPAD de CETON Résidence Neyret</b>	Société Anonyme (SA)	26 Rue Jean Moulin 61260 CETON	Mme NACHBAUR Nicole	4,67 €
<b>EHPAD de CHANU Les Tilleuls</b>	Établissement social et médico-social communal	2 Chemin des Pommiers 61800 CHANU	M. THIEBE Eric	4,67 €
<b>EHPAD de CHERBOURG EN COTENTIN Maison de La Bucaille</b>	Etablissement social et médico-social	7 rue de la Bucaille 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	M. GUIFFARD Antoine	4,67 €
<b>EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage</b>	Etablissement Privé à but non lucratif	40 avenue Etienne Lecarpentier 50100 CHERBOURG	Mme BAUDET Claire	4,67 €
<b>EHPAD de CLECY Le Beau Site</b>	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Rue du Beau Site 14570 CLECY	M. TITH Stéphane	4,67 €
<b>EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe Mutualité</b>	Société Mutualiste	1 rue Victor Hugo 14460 COLOMBELLES	M. MEISSONNIER	4,67 €
<b>EHPAD de CONCHES-EN-OUCHE Les Reflets d'Argent</b>	Établissement public communal d'hospitalisation	25 Rue du Docteur Paul Guilbaud 27190 CONCHES EN OUCHE	M. MINYEMECK André	4,67 €
<b>EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre</b>	Établissement public de santé	87 rue Saint Martin BP 90 14110 CONDE SUR NOIREAU	Mme DILASSER Aurélie	4,67 €
<b>EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège</b>	Association de type loi 1901	10 rue des Artisans 61250 CONDE SUR SARTHE	M. RANNOU Bertrand	4,67 €
<b>EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Route de Coulonges 61170 COULONGES SUR SARTHE	Mme BOUL Evelyne	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Les Tilleuls</b>	Association de type loi 1901	Lotissement les Tilleuls 14470 COURSEULLES SUR MER	M. DAHLAB Isaac	4,67 €
<b>EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Résidence Westalia</b>	Société Mutualiste	1 Chemin de la Délivrande 14470 COURSEULLES SUR MER	Mme GILBERT Gwael	4,67 €
<b>EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Filandière</b>	Établissement social et médico-social communal	4 rue Georges Herbert 76250 DEVILLE LES ROUEN	Mme PLAUD Isabelle	4,67 €
<b>EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal</b>	Établissement social et médico-social intercommunal	6 rue de Bourgogne 14400 DOUVRES LA DELIVRANDE	Mme LE DIZES Gaëlle	4,67 €
<b>EHPAD de DOZULE Résidence Topaze</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	2 rue Rocquépine 14430 DOZULE	Mme JAMES Karine	4,67 €
<b>EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe Les Matines</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano 14430 DOZULE	Mme CHARLON Bénédicte	4,67 €
<b>EHPAD de DUCEY Résidence Delivet</b>	Établissement public de santé	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme BUTAULT Anne-Laure	4,67 €
<b>EHPAD de FLAMANVILLE L'Aubade</b>	Etablissement Privé à but non lucratif	La Campagne 50340 FLAMANVILLE	Mme CIHELKA Valérie	4,67 €
<b>EHPAD de FLEURY SUR ORNE Le Florilège</b>	Etablissement Privé à but lucratif	26 Grande Rue 14123 FLEURY SUR ORNE	M. VILLEROY Samuel	4,67 €
<b>EHPAD de FONTENAY LE PESNEL Les Deux Fontaines</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	15 Route de Tilly Sur Seules 14250 FONTENAY LE PESNEL	M. RENOU Thomas	4,67 €
<b>EHPAD de FORGES LES EAUX Fondation Beaufils</b>	Etablissement Social et Médico-social	7 Boulevard Nicolas Thiessé 76440 FORGES LES EAUX	M. GUILARD Christophe	4,67 €
<b>EHPAD de GAILLEFONTAINE Lefebvre-Blondel-Dubus</b>	Etablissement Social et Médico-social	Place Lefebvre Blondel 76870 GAILLEFONTAINE	M. GUILARD Christophe	4,67 €
<b>EHPAD de GRAND QUEVILLY Les Jardins de Matisse</b>	Etablissement Social et Médico-social	1 Rue Albert Lebourg BP 90223 76123 GRAND QUEVILLY CEDEX	M. VENARD Jean-Marc	4,67 €
<b>EHPAD de GRANVILLE L'Emeraude ORPEA</b>	Société Anonyme (SA)	225 Rue Jeanne Jugan 50400 GRANVILLE	Mme MOY Magaly	4,67 €
<b>EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel</b>	Etablissement Privé à but lucratif	54 rue Jean Rostand 50400 GRANVILLE	M. PAYSANT Frédéric	4,67 €
<b>EHPAD de LA CHAPELLE D'ANDAINÉ Résidence l'Orée des Bois</b>	Établissement public de santé	42 rue de Bagnoles 61140 LA CHAPELLE D'ANDAINÉ	M. VIVIER Laurent	4,67 €
<b>EHPAD de LA COUTURE BOUSSEY Les Rives d'Or ORPEA</b>	Société Anonyme	37 rue de Serez 27750 LA COUTURE BOUSSEY	Mme TROCHERIE Chantal	4,67 €
<b>EHPAD de LA</b>	Association privée à but	44 rue de Flers	M. BEAUMONT Vincent	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>FERRIERE AUX ETANGS</b> Sainte-Anne	non lucratif	61450 LA FERRIERE AUX ETANGS		
<b>EHPAD de LA FEUILLIE</b> Résidence Noury	Établissement social et médico-social communal	95 Route de Rouen 76220 LA FEUILLIE	M. LE MESTRE Christophe	4,67 €
<b>EHPAD de LA GLACERIE</b> Le Clos à Froment	Etablissement Privé à but non lucratif	Rue Pierre et Marie Curie 50470 LA GLACERIE	Mme DEPREZ Amélie	4,67 €
<b>EHPAD de LA HAYE-PESNEL</b> Georges Peuvrel	Établissement social et médico-social communal	9 avenue Ernest Corbin 50320 LA HAYE PESNEL	Mme GHAZALI Latifa	4,67 €
<b>EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE</b> Les Bougainvillées	Etablissement Privé à but lucratif	Le Plessis 14130 LE BREUIL EN AUGE	Mme LANDAIS Camille	4,67 €
<b>EHPAD de LE HOULME</b> La Source	Centre communal d'action sociale (CCAS)	8 Rue du 8 Mai 1945 - BP31 76770 LE HOULME	Mme DAMAS Claudine	4,67 €
<b>EHPAD de LE MESNIL-ESNARD</b> Moulin des Prés	Etablissement Social et Médico-Social Communal	7 rue de Saintonge 76240 LE MESNIL-ESNARD	M. VIGNESOULT Hervé	4,67 €
<b>EHPAD de LE MOLAY-LITTRY</b> Harmonie	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Tournières 14330 LE MOLAY LITTRY	M. LEMARCHAND Mathieu	4,67 €
<b>EHPAD de LE PIN LA GARENNE</b> La Pellonnière	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	3 rue Chanceaux 61400 LE PIN LA GARENNE	Mme BACHELIER Michèle	4,67 €
<b>EHPAD de LE SAP</b> Audelin Lejeune	Association de type loi 1901	38 rue du Bois Besnard 61470 LE SAP	Mme ROBILLARD Joëlle	4,67 €
<b>EHPAD de LE SAP</b> Le Grand Jardin	Société à responsabilité limitée unipersonnelle	La Louvetière 61470 LE SAP	Mme PHELIPEAU Isabelle	4,67 €
<b>EHPAD de LE TEILLEUL</b> Les 3 Provinces	Etablissement public Autonome	4 rue des Ecoles 50640 LE TEILLEUL	M. VIVIER Laurent	4,67 €
<b>EHPAD de LE VAUDREUIL</b> Les Rivalières	Société par Actions Simplifiées	1 rue Bernard Chédeville 27100 LE VAUDREUIL	Mme VINCENT Christine	4,67 €
<b>EHPAD de LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS</b> Les Opalines	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	1200 Route de Thury Harcourt 14220 LES MOUTIERS EN CINGLAIS	M. GUIARD Jean-Luc	4,67 €
<b>EHPAD de LIVAROT</b> Saint Joseph	Association de type loi 1901	55 rue du Général Leclerc 14140 LIVAROT	Mme MEDES Claude	4,67 €
<b>EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE</b> La Providence	Association de type loi 1901	2 rue du Docteur Jean Vivarès 61290 LONGNY AU PERCHE	Mme MARTIN-MACE Nathalie	4,67 €
<b>EHPAD de LUC-SUR-MER</b> Côte de Nacre	Etablissement Privé à but lucratif	12 rue Marin Labbé 14530 LUC SUR MER	Mme LEVEUGLE Dominique	4,67 €
<b>EHPAD de LUNERAY</b> Résidence Albert Jean	Etablissement Social et Médico-social	5 Rue du Val Midrac 76810 LUNERAY	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	4,67 €
<b>EHPAD de LYONS-LA-FORET</b> Les Jardins	Autre établissement public local à caractère administratif	4 Chemin Ste Croix Mesnil 27480 LYONS LA FORET	Mme CARDALIAGUET Marianne	4,67 €
<b>EHPAD de MARIGNY</b>	Etablissement Privé à but	36 rue du 13 juin 1944	Mme LEROUGE Carole	4,67 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>Les Hortensias</b>	non lucratif	50570 MARIGNY LE LOZON		
<b>EHPAD de MAROMME Le Trait d'Union du Cailly</b>	Etablissement public local social et médico-social	16 rue de la République 76150 MAROMME	Mme MONGAUX-MASSE Marie-Pascale	4,67 €
<b>EHPAD de MONDEVILLE La Source Mutualité</b>	Société Mutualiste	111 Rue Emile Zola 14120 MONDEVILLE	M. MEISSONNIER	4,67 €
<b>EHPAD de MONTSENELLE La Haye-Montsenelle St Jean (CIAS de Montsenelle)</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	30 route des Moulins Prétot Ste Suzanne 50250 MONTSENELLE	Mme BROCHARD Michèle	4,67 €
<b>EHPAD de MORGNY LA POMMERAYE Les Trois Hameaux</b>	SAS	664 rue du Calvaire 76750 MORGNY LA POMMERAYE	M. BOUET Jérôme	4,67 €
<b>EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Place de l'Eglise 14620 MORTEAUX COULIBOEUF	Mme LESAGE Rachel	4,67 €
<b>EHPAD de PASSAIS Les Myosotis</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 Chemin de la Ronnerie 61350 PASSAIS	Mme LE BARRON Sandrine	4,67 €
<b>EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines</b>	Etablissement Social et Médico-Social Communal	14 rue St Martin 50410 PERCY	M. BROSSAT Jean-Michel	4,67 €
<b>EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy</b>	Établissement public communal d'hospitalisation	10 Rue Bastogne - BP 28 50190 PERIERS	M. BERTHE Pierre	4,67 €
<b>EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls</b>	Centre Intercommunal d'Action Sociale	Le Bourg 50520 REFFUVEILLE	Mme HUCHET Marie-Paule	4,67 €
<b>EHPAD de RIVES EN SEINE Maurice Collet</b>	Établissement social et médico-social communal	3 Avenue Winston Churchill 76490 CAUDEBEC EN CAUX	M. BAVARD Bruno	4,67 €
<b>EHPAD de ROGERVILLE Saint Joseph</b>	Association à but non lucratif	20 rue du Père Arson 76700 ROGERVILLE	Mme DALLET Anne	4,67 €
<b>EHPAD de ROUEN Foyer Saint Joseph</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 rue de la Cage 76000 ROUEN	M. LEROY Thierry	4,67 €
<b>EHPAD de ROUEN La Pleiade</b>	Centre communal d'action sociale (CCAS)	16 Rue Jacques Fourray 76100 ROUEN	M. EMO Jean-Luc	4,67 €
<b>EHPAD de ROUEN Les Sapins</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	22 Allée Charles Gros 76000 ROUEN	M. POISSON Johann	4,67 €
<b>EHPAD de ROUEN Tiers Temps</b>	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	86-88 Rue des Bons Enfants 76000 ROUEN	Mme ELLEBOODE Laurence	4,67 €
<b>EHPAD de RUGLES André Couturier</b>	Etablissement public de santé	Rue de l'Hôpital 27250 RUGLES	Mme LEFRANC Laura	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL Le Belvédère</b>	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	4 rue des Marronniers 14540 SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL	M. LECOQ Denis	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>EHPAD de SAINT ANDRE DE L'EURE Le Bois La Rose</b>	SAS	6 rue du Clos Bourdin 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE	Mme ARABEYRE Corinne	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano Saint-Arnoult 14800 DEAUVILLE	Mme LEBLANC Annick	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT CLAIR SUR L'ELLE La Demeure Saint-Clair</b>	EURL	17 rue de la Libération 50680 SAINT CLAIR SUR L'ELLE	Mme ARAMINTHE Maryse	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT CRESPIN Résidence de la scie</b>	Etablissement Social et Médico-social	2 Route des Vergers 76590 SAINT CRESPIN	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	32 Rue de Copplestone 14290 SAINT-CYR-DU-RONCERAY	Mme LEBAILLY	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Michel Grandpierre - MBV</b>	Société mutualiste	1 Bis Avenue du Val l'Abbé 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Mme DA CUNHA LEAL Sandrine	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Château Blanc ProBTP</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Périhérique Wallon BP 87 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Mme DE POMMERY Laurence	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT GATIEN Groupe Les Matines</b>	SAS	2 Rue des Brioleurs 14130 SAINT-GATIEN-DES-BOIS	Mme PLEY Christelle	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT GEORGES DES GROSEILLERS l'Horizon</b>	SAS	17 Rue de la Garenne 61100 SAINT GEORGES DES GROSEILLERS	Mme ARAMINTHE Maryse	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT LO Anne Leroy</b>	Etablissement Privé à but non lucratif	65 rue de Baltimore 50008 SAINT LO	M. LECAPLAIN Dominique	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT LO La Demeure du Bois Ardent</b>	Société Anonyme	780 Rue de l'Exode 50000 SAINT LO	Mme LEPELLETIER Virginie	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT PIERRE DE BOSGUERARD Le Bosguerard ORPEA</b>	Société Anonyme	7 rue Marie de Vaudémont 27370 SAINT PIERRE DE BOSGUEARD	M. LE NOE Jérémy	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Rue des Peupliers 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES	M. ANFRY Olivier	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy</b>	Établissement social et médico-social communal	Rue Auguste Guérin BP 38 76680 SAINT SAENS	Mme LE GUEN Florence	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE Les Lices-Jourdan</b>	Établissement social et médico-social départemental	17 rue des Lices 50390 SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	M. LEBRETON Bertrand	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Roseraie et SSIAD</b>	Etablissement public local social et médico-social	25 rue de la Gare 14380 SAINT SEVER CALVADOS	Mme ABIDOS DINA	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire</b>	Etablissement Social et Médico-Social Communal	2 Rue du 8 MAI 1945 50550 SAINT VAAST LA HOUGUE	Mme Maïwenn THOËR LE BRIS	4,67 €
<b>EHPAD de SAINT</b>	Société en nom collectif	1 rue de la Pigache	Mme PIOLOT Sylvie	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>VIGOR LE GRAND</b> Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe Les Matines		14400 SAINT VIGOR LE GRAND		
<b>EHPAD de SAINTE MERE EGLISE</b>	Établissement social et médico-social communal	11, rue du Général Gavin 50480 SAINTE MERE EGLISE	Mme BERTHE Anne	4,67 €
<b>EHPAD de SARTILLY</b> Résidence Au Bon Accueil	Établissement social et médico-social communal	18 rue de la Chatellerie - BP 19 50300 SARTILLY BAIE BOCAGE	Mme GHAZALI Latifa	4,67 €
<b>EHPAD de SEES</b> Miséricorde	EHPAD à but on lucratif	60b rue d'Argentré 61500 SEES	M. DISPA François	4,67 €
<b>EHPAD de SOURDEVAL</b> Saint Joseph	Fondation reconnue d'utilité publique	24 avenue du Maréchal Foch BP 609 50150 SOURDEVAL	Mme LEPETIT Karine	4,67 €
<b>EHPAD de THAON</b> Résidence du Parc	Etablissement Privé à but lucratif	Rue du Château d'eau 14860 THAON	Mme DAVENET Séverine	4,67 €
<b>EHPAD de THURY HARCOURT</b> LE HOM Asile de Marie	Etablissement Privé à but non lucratif	72-74 rue de Condé 14220 THURY HARCOURT	Mme HUCK Marie-Céline	4,67 €
<b>EHPAD de TINCHEBRAY</b> Les Epicéas	Établissement social et médico-social communal	14 rue Xavier Onfray - BP 14 61800 TINCHEBRAY	M. THIEBE Eric	4,67 €
<b>EHPAD de TORIGNY-LES-VILLES</b> La Clairière des Bernardins	Établissement social et médico-social communal	5 rue des Bernardins 50160 TORIGNY SUR VIRE	Mme COUEFFEUR Lise	4,67 €
<b>EHPAD de TOUROUVRE</b> Les Laurentides	Association déclarée	Le Portail 61190 TOUROUVRE	M. CARTEL Yvan	4,67 €
<b>EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE</b> Les Jonquilles	Centre communal d'action sociale (CCAS)	2 Rue Jean Moulin 76410 TOURVILLE LA RIVIERE	Mme MOLNAR Jeanine	4,67 €
<b>EHPAD de TREVIERES</b> L'Hexagone	Etablissement Privé à but lucratif	5 route du Molay-Littry 14710 TREVIERES	M. LEMOINE Aurélien	4,67 €
<b>EHPAD de TROARN</b> Saint Vincent de Paul	Etablissement Social et Médico-Social Communal	88 Rue de Rouen 14670 TROARN	Mme DELCOURT Pauline	4,67 €
<b>EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER</b> Normandia	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route d'aguesseau 14360 TROUVILLE SUR MER	Mme LE CORR Emilie	4,67 €
<b>EHPAD de TRUN</b> Pierre Wadier	Établissement public de santé	69 rue de la République 61160 TRUN	M. Riant Yves	4,67 €
<b>EHPAD de VASSY-VALDALLERE</b> Résidence René Castel (Les Demeures des Glycines)	Société par Actions Simplifiée (SAS)	11 rue du Moulin 14410 VASSY	Mme BOUDOU Eve	4,67 €
<b>EHPAD de VILLERS-BOCAGE</b> La Maison de Jeanne	Établissement public de santé	13 rue Pierre Curie BP 50 14310 VILLERS-BOCAGE	Mme GAMBIER Elise	4,67 €
<b>EHPAD de VIMOUTIERS</b>	SAS	Route d'Orbec 61120 VIMOUTIERS	Mme AVELINE Claire	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>Résidence de La Vie</b>				
<b>EHPAD de VIRE Symphonia</b>	Société anonyme	Colline Les Mancellières 14500 VIRE	Mme LEMARCHAND Véronique	4,67 €
<b>EHPAD d'ECOUCHE</b>	Établissement social et médico-social communal	4 avenue Léon Labbé 61150 ECOUCHE	Mme LEVY Sarah	4,67 €
<b>EHPAD d'ECOUIS Les Quatre Vents</b>	Etablissement médico- Social public autonome	Route du Moulinet BP 6 27440 ECOUIS	Mme CARDALIAGUET Marianne	4,67 €
<b>EHPAD d'ELLON Beau Soleil</b>	Etablissement Privé à but lucratif	Les Castelets 14250 ELLON	M. EUDE Stéphane	4,67 €
<b>EHPAD d'ENVERMEU Lemarchand</b>	Etablissement social et médico-social	10 place de l'Eglise 76630 ENVERMEU	M. AUTRET Jean-Yves	4,67 €
<b>EHPAD d'EPRON L'orée du Golf Mutualité</b>	Société Mutualiste	Rue Olympe de Gouges ZAC de l'Orée du Golf 14610 EPRON	M. MEISSONNIER	4,67 €
<b>EHPAD d'ETRETAT Etoile du Matin</b>	SAS	Rue Damilaville BP 31 76790 ETRETAT	Mme CHARNET Sonia	4,67 €
<b>EHPAD d'EVREUX Villa la Providence</b>	SASU Société par actions simplifiée à associé unique	2/4 rue du Docteur Roux 27000 EVREUX	M. DUPUIS Jean-Charles	4,67 €
<b>EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt</b>	Établissement social et médico-social communal	4 Place Françoise de Branças 27800 HARCOURT	Mme SAUVEPLANE Catherine	4,67 €
<b>EHPAD d'HEROUVILLE-SAINT-CLAIR Asialys</b>	Société Mutualiste	101 Avenue de la 3ème Division Britannique 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme LE GUEN Elodie	4,67 €
<b>EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa Mutualité</b>	Société Mutualiste	4 rue Elsa Triolet 14123 IFS	M. MEISSONNIER	4,67 €
<b>EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph</b>	Etablissement Social et Médico-Social Communal	5 Avenue de la Tour du Pin 14230 ISIGNY SUR MER	Mme VINCENT Sophie	4,67 €
<b>EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	44 T Rue de Garennes 27540 IVRY LA BATAILLE	Mme PRIOLLAUD Corinne	4,67 €
<b>EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul</b>	Association de type loi 1901	2 La Grande Rue 61200 OCCAGNES	Mme JEANNE Pascale	4,67 €
<b>EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	5 avenue Colonel Dawson - BP 111 14150 OUISTREHAM	Mme PINEAU Gaëlle	4,67 €
<b>EHPAD du HAVRE Saint Just Le Havre Mutualité</b>	Organisme mutualiste	78 Rue Saint Just 76600 LE HAVRE	Mme DESJARDINS Anne-Marie	4,67 €
<b>EHPAD du TREPORT Jean Ferrat</b>	Etablissement Social et Médico-social	89 Rue du Docteur Pépin 76470 LE TREPORT	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	4,67 €
<b>EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches</b>	Fondation	8 Rue du Champs de Mars 76190 YVETOT	M. DAYT Jean-Yves	4,67 €
<b>EHPAD Publics du Havre Les Escales</b>	Établissement social et médico-social départemental	46 Rue Marc Orlan 76086 LE HAVRE	M. MARTIN Grégory	4,67 €
<b>EPMS d'AUNAY-SUR-</b>	Etablissement public local	Place de l'hôtel de ville	M. KERFOURN Jean-	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>ODON La Clairière</b>	social et médico-social	14260 AUNAY SUR ODON	Marie	
<b>EPMS d'ORBEC Marie du Merle</b>	Etablissement public local social et médico-social	Rue de la Source 14290 ORBEC	M. BOUGAUT Nicolas	4,67 €
<b>Etablissement Public Départemental de GRUGNY</b>	Établissement social et médico-social départemental	634 rue André Martin 76690 GRUGNY	Mme MAIRY Mathilde	4,67 €
<b>GCSMS Inter-établissements du Sud Manche MAIA Sud Manche EHPAD de REFFUVEILLE</b>	Groupement de coopération sanitaire à gestion publique	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme Anne-Laure BUTAULT	4,67 €
<b>HAD de BAYEUX Soins Maintien à domicile du Bessin</b>	Association de type loi 1901	Manoir d'Aprigny - 2 rue Louvière 14400 BAYEUX	Mme LETENNEUR Laure	4,67 €
<b>IDEFHI de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion</b>	Établissement social et médico-social départemental	Route de Sahurs - BP 4 76380 CANTELEU	M. GOUNEL Eric	4,67 €
<b>IME des ANDELYS Le château - Les papillons blancs</b>	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	19 avenue du général de gaulle 27700 LES ANDELYS	Mme WILLEKENS Erna	4,67 €
<b>IMS de BOLBEC</b>	Établissement social et médico-social intercommunal	62 Avenue Louis Debray - BP 60152 76210 BOLBEC	M. DANOS Thierry	4,67 €
<b>ITEP Les Hogues Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique</b>	Régime général de sécurité sociale	St Léonard 76400 FECAMP	M. LAPLACE Sylvain	4,67 €
<b>Korian d'ALENCON Le Diamant - STEIFA - EIFA</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue de Bretagne Lotissement Domaine de La Brebiette 61100 ALENCON	M. SIGNABOUT Frédéric	4,67 €
<b>Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do - STEIGA - EIGA</b>	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	125 avenue du Maréchal Juin 76230 BOIS-GUILLAUME BIHOREL	Mme ACHAMMACHI Hanaâ	4,67 €
<b>Korian de BRETEUIL-SUR-ITON Ville en Vert - STEHBA - EHBA</b>	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	175 route de Bémécourt 27161 BRETEUIL SUR ITON	Mme VALLEE Cécilia	4,67 €
<b>Korian de BUEIL Val Aux Fleurs - STE181 - E181</b>	SARL unipersonnelle	67 Grande Rue 27730 BUEIL	M. BURDERZY Stéphane	4,67 €
<b>Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde - STEIEA - EIEA</b>	Société anonyme	4 rue des Hauts Vents 14210 GRAINVILLE SUR ODON	M. PAIN Sandra	4,67 €
<b>Korian de LE TEILLEUL Rive de Sélune - STEVOA - EIHA</b>	EHPAD privé à but lucratif	4 rue du collège 50640 LE TEILLEUL	Mme LEGRAND Carine	4,67 €
<b>Korian de LISIEUX Villa Bérat - STEFMA - EIBB</b>	Société anonyme	70 rue Général Leclerc 14100 LISIEUX	M. BERTOU Thierry	4,67 €
<b>Korian de MONTIVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye -</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	7 Rue des Verdiers - ZAC du Domaine de la Vallée 76290 MONTIVILLIERS	M. LABALME Philippe	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>MEDO - EHZA</b>				
<b>Korian de ROUEN Le Jardin - STEFMA - EHQB</b>	Société anonyme	121 Avenue des Martyrs de la Résistance 76100 ROUEN	M. BURDEZY Stéphane	4,67 €
<b>Korian de ROUEN Les Cent Clochers</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	21 Place de l'église Saint Sever 76100 ROUEN	Mme ROBINET Françoise	4,67 €
<b>Korian de RUGLES La Risle - MF - E081</b>	EHPAD privé à but lucratif	rue Jean Moulin 27250 RUGLES	M. PERNA Francis	4,67 €
<b>Korian de VERNON Nymphéas Bleus - STEFMA - EHV B</b>	Société anonyme	15 Avenue Pierre Mendès France 27200 VERNON	Mme DOURVILLE Sophie	4,67 €
<b>Korian d'EQUEURDEVILLE La Goélette MEDO - EHGA</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue Surcouf 50120 EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE	Mme BACON Jocelyne	4,67 €
<b>Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odon MF - E143</b>	Société anonyme	Rue du Champ Rouget 14210 EVRECY	M. GILLES Christophe	4,67 €
<b>LADAPT CAUDEBEC LES ELBEUF</b>	Association	624 rue Faidherbe 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF	M. MOREAU Jean-Philippe	4,67 €
<b>Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées</b>	Association loi 1901 ou assimilé	75 rue Emile Zola 76600 LE HAVRE	M. CAPPE Michel	4,67 €
<b>Maison d'Accueil du Beuvron SAINT SENIER DE BEUVRON</b>	Organisme privé non lucratif	12 route de Saint James 50240 SAINT SENIER DE BEUVRON	M. EBENGA ZULA Norbert	4,67 €
<b>MAS de GUICHAINVILLE La Haye Berou-Guichainville</b>	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	La Haye Berou 27930 GUICHAINVILLE	Mme PRINCE Hélène	4,67 €
<b>MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Complexe Terres de Rouvre - 24 Bis Route d'Houpeville 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Mme DUFRANNE Aurélia	4,67 €
<b>MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte</b>	Association loi 1901 ou assimilé	3 Route de Louye 27710 SAINT GEORGES MOTEL	Mme COLLIER Maggy	4,67 €
<b>MAS d'EPAIGNES</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Mas d'Epaignes 27260 EPAIGNES	M. LECACHELEUX	4,67 €
<b>MAS d'EVREUX Home Nicolas</b>	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	12 bd Jules Janin 27000 EVREUX	Mme BOBOVNIKOSS Anne-Sophie	4,67 €
<b>MCE-M3S Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social</b>	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay ATHIS DE L'ORNE 61430 ATHIS VAL DE ROUVRE	Mme MARTIN-MACE Nathalie	4,67 €
<b>Résidence La Buissonnière ISNEAUVILLE</b>	SASU	49 Impasse de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE	Mme DELAITRE Ophélie	4,67 €
<b>SESAME Autisme</b>	Association Loi 1901 non	30 Route du Roncier - Le	M. NACHE Catalin	4,67 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>Normandie</b>	reconnue d'utilité publique	Menu Bosc 76890 SAINT VICTOR L'ABBAYE		
<b>UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot</b>	Association	17 rue Carnot CS 60185 76195 YVETOT CEDEX	M. CHARASSIER Gérard	4,67 €
<b>UGECAM CRMPR Les Herbiers BOIS GUILLAUME</b>	Privé à but lucratif	111 rue Herbeuse 76230 BOIS GUILLAUME	Mme MAUTRET Juliette	4,67 €

Collège D – Collège « Réseaux de santé et Structures Transversales »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile</b>	Association Loi de 1901	13 Quai Bérigny 76400 FECAMP	Mme HAUVILLE Alexia	27,03 €
<b>ADMR de MONTVILLE</b>	Fédération Départementale	1 rue Ernest Delaporte CS 30009 76710 MONTVILLE	M. SAVIER Olivier	27,03 €
<b>AIR Partenaire Santé</b>	Association déclarée	8 rue de la Haye Mariaise CS 95458 14054 CAEN CEDEX 4	M. BLACLARD Jacques	27,03 €
<b>APPOP Prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique</b>	Association de type loi 1901	23 rue Grande Vallée 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	Mme SAUMUREAU Simone	27,03 €
<b>APRIC Amélioration de la Prise en charge de l'Insuffisance Cardiaque</b>	Association de type loi 1901	5 rue de la victoire 14150 OUISTREHAM	Mme BELIN Annette	27,03 €
<b>Association Départementale de Prévention du Suicide dans la Manche</b>	Association de type loi 1901	La Mairie 50000 SAINT LO	M. LECONTE Franck	27,03 €
<b>Association Régionale Normandys (ARN)</b>	Association de type loi 1901	3 rue du Dr Laënnec 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme PENNIELLO-VALETTE Marie-José	27,03 €
<b>Basse-Normandie Santé</b>	Association de type loi 1901	7 Longue Vue des Astronomes 14111 LOUVIGNY	M. BUREAU Jean-Yves	27,03 €
<b>CICAT-Occitanie</b>	Association de type loi 1901	Hôpital La Colombière - Pavillon 41 39 avenue Charles Flahault 34295 MONTPELLIER	M. TEOT Luc	27,03 €
<b>CLIC Cotentin</b>	Association Loi 1901	Maison des Services Publics 2 Route de Flamanville 50340 LES PIEUX	M. LAMOTTE Jean-François	27,03 €
<b>Dépistage des Cancers Centre de Coordination Normandie</b>	Association de type loi 1901	28 rue Bailey 14000 CAEN	M VERZAUX Laurent	27,03 €
<b>DOUSOPAL Réseau de soins palliatifs Territoire de Santé</b>	Association déclarée	44 bd Stanislas Girardin 76140 LE PETIT QUEVILLY	Mme LHOPITEAU Geneviève	27,03 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>de Rouen Elbeuf</b>				
<b>GCS AXANTE Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage</b>	Groupement de Coopération Sanitaire de droit privé	3 rue François Coulet 14400 BAYEUX	Mme LETENNEUR Laure	27,03 €
<b>Guillaume Centre Coordination en Cancérologie</b>	Association	20 Avenue Capitaine Georges Guynemer 14000 CAEN	M. SEVIN Emmanuel	27,03 €
<b>MAIA Autour de la Personne Agée - CLIC</b>	Association déclarée	4 Route d'Aumale 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	M. DANTAN Frédéric	27,03 €
<b>MAIA Bocage Ornais</b>	Association loi 1901	CLIC du Bocage - 28 Rue de la Gare 61700 DOMFRONT	M. SOUL Bernard	27,03 €
<b>MAIA Centre Orne ALENCON</b>	Association	24 place de la Halle au Blé 61000 ALENCON	Mme GUILLOTTEL Nadège	27,03 €
<b>MAIA Nord Cotentin Asso PRESAGE</b>	Association de type loi 1901	1071 A rue Wilson 50110 TOURLAVILLE	Mme COQ vanessa	27,03 €
<b>MAIA Orne Est</b>	Association de type loi 1901	6 chemin du Breuil 61400 SAINT LANGIS LES MORTAGNE	Mme SABBAHI Ophélie	27,03 €
<b>P2RS de Normandie Plateforme Régionale de Ressources et de Santé de Normandie</b>	Association de type loi 1901	2 place Alfred de Musset Immeuble Sequoia 27000 EVREUX	M. BASTIT Laurent	27,03 €
<b>Planeth Patient</b>	Association de type loi 1901	3 place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. MAUNY Thomas	27,03 €
<b>PREHAD 276 Plateforme régionale des Établissements d'hospitalisation À domicile 276</b>	Association de type loi 1901	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard	27,03 €
<b>PTA Orne MORTAGNE AU PERCHE</b>	Association	23 rue Ferdinand de Boyères 61400 MORTAGNE AU PERCHE	M. GAL Jean-Michel	27,03 €
<b>PTA Sud Eure</b>	Association de type loi 1901	86 avenue André Chasles Maison Dufour 27130 VERNEUIL SUR AVRE	M. DAHAN Patrick	27,03 €
<b>PTA Vexin Maison de Soins et de Promotion de la Santé</b>	Association de type loi 1901	3 rue Roland Roche 27600 GAILLON	M. FAINSLIBER Pierre	27,03 €
<b>QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé</b>	Association de type loi 1901	4 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme GASTBOIS Bénédicte	27,03 €
<b>RéPsy 76 Réhabilitation Psychosociale</b>	Groupement de coopération sanitaire à gestion privée	4 rue Paul Eluard - Bât 125 76360 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VICENZUTTI Lucien	27,03 €
<b>Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)</b>	Association de type loi 1901	3 rue du Docteur Laënnec 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. GUILLOIS Bernard	27,03 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
<b>Réseau Normand Sclérose en Plaques (RN-SEP)</b>	Association de type loi 1901	Résidence « Les Lavandières » 29 rue Général Moulin 14000 CAEN	M. DEFER Gilles	27,03 €
<b>Réseau ONCO Normand</b>	Association de type loi 1901	2 avenue de la libération 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. BASTIT Laurent	27,03 €
<b>Réseau ONCO Normandie</b>	Association de type loi 1901	28 Rue Bailey 14000 CAEN	M. SEVIN Emmanuel	27,03 €
<b>Réseau Respect</b>	Association déclarée	164 Rue Florimond Laurent 76620 LE HAVRE	Mme BANSE Julie	27,03 €
<b>RESOPAL Territoire de Dieppe</b>	Association déclarée	894 Route de Rouen 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE	M. COQUAIS Julien	27,03 €
<b>RESPA 27 Réseau Soins Palliatifs Eure Seine</b>	Association déclarée	2 Place Alfred de Musset Immeuble Séquoia 27000 EVREUX	M. BASTIT Laurent	27,03 €
<b>RSVA Réseau de Services pour une Vie Autonome</b>	Association de type loi 1901	7 Bis Avenue du Président Coty 14000 CAEN	M. LEROY François	27,03 €
<b>TELAP</b>	Association de type loi 1901	PFRS rue des Rochambelles 14000 CAEN	Mme DOMPMARTIN Anne	27,03 €
<b>TELEPHARM</b>	Association déclarée	23 Place Henri IV 61200 ARGENTAN	Mme GENIN-COSSIN Christine	27,03 €

Collège E – Collège « Consultatif »

Membre adhérent	Siège Social	Nom/prénom représentant
<b>FEHAP Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne</b>	65 rue Baltimore 50000 SAINT LÔ	M. CHESNAIS Didier
<b>FHF Fédération Hospitalière France</b>	CHU de Caen Avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	Mme JEANDET-MENGUAL Emmanèle / M. Philippe DURON
<b>FHP Fédération Hospitalière Privée</b>	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. POELS Dominique
<b>FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer - UNICANCER</b>	3 avenue Général Harris BP 5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André
<b>FNEHAD Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation À Domicile de Normandie</b>	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard
<b>France Assos Santé URAASS Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé</b>	15 rue de l'Ancienne Prison 76000 ROUEN	M. GRAIC Yvon
<b>SYNERPA Syndicat National des Etablissements et Résidences Privés pour Personnes Agées</b>	EHPAD les jardins de Matisse 1 rue Lebourg 76120 GRAND QUEVILLY	M. Jean Marc Venard
<b>URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie-Caen</b>	Place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. CARTEL Alain
<b>URML Union Régionale des Médecins Libéraux Normandie</b>	URPS - 7 rue du 11 Novembre 14000 CAEN	M. LEVENEUR Antoine

<b>URPS Infirmiers Normandie</b>	20 Rue Stendhal, île Lacroix 76100 ROUEN	M. CASADEI François
<b>URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie</b>	4 Rue des Frères Michaut 14000 CAEN	Mme KERDAFFREC
<b>URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie, Orthophonistes</b>	Maison des professions libérales 11/13 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN	Mme GADOIS Annick

Collège F – Collège « Partenaires Associés »

<b>Membre adhérent</b>	<b>Forme juridique</b>	<b>Siège Social</b>	<b>Nom/prénom représentant</b>
<b>Communauté d'Agglomération d'EVREUX Portes de Normandie</b>	Collectivité territoriale	9 rue Voltaire 27004 EVREUX	M. LEFRAND Guy
<b>Département de l'Eure</b>	Collectivité territoriale	14 Boulevard Georges Chauvin CS 72101 27021 EVREUX Cedex	M. LEHONGRE Pascal
<b>Ville de CAEN</b>	Collectivité territoriale	Hôtel de Ville Esplanade J-M Louvel 14027 CAEN Cedex 9	M. BRUNEAU Joël




---

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES**

---

**Récépissé de déclaration du 23 avril 2021 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP895363281**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

Le préfet de la Manche

Constata :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DDETS de la Manche le 26 mars 2021 par Monsieur Denis Morel en qualité de gérant, pour l'organisme AD&N Services dont l'établissement principal est situé 3, rue Nouvelle Chef-du-Pont 50480 STE MERE EGLISE et enregistré sous le N° SAP895363281 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage
- Livraison de courses à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Soins et promenade des animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilette)
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : La directrice adjointe du travail, Cheffe du Pôle égalité des chances, entreprises et compétences : Marie Noëlle MARIGNIER



**Récépissé de déclaration du 7 mai 2021 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP794822478**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

Le préfet de la Manche

Constata :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DDETS de la Manche le 14 avril 2021 par Madame NADEGE LEBOUCHER en qualité de gérante, pour l'organisme LEBOUCHER Nadège dont l'établissement principal est situé 5 route de la Grande Renaudière 50160 GUILBERVILLE et enregistré sous le N° SAP794822478 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage
- Préparation de repas à domicile (inclus le temps passé aux courses)
- Livraison de repas à domicile.
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Livraison de courses à domicile
- Soins et promenade des animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilette)

- Accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) pour promenades, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante
- Assistance des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (hors actes de soins relevant d'actes médicaux)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : La directrice adjointe du travail, Cheffe du Pôle égalité des chances, entreprises et compétences : Marie Noëlle MARIGNIER



#### **Récépissé de déclaration du 7 mai 2021 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP892927591**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

Le préfet de la Manche

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de la Manche le 15 avril 2021 par Monsieur Lucas DAUCHEZ en qualité d'exploitant, pour l'organisme LUCAS DAUCHEZ dont l'établissement principal est situé 4, Le Calvaire 50700 SAUSSEMESNIL et enregistré sous le N° SAP892927591 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture

Signé : La directrice adjointe du travail, Cheffe du Pôle égalité des chances, entreprises et compétences : Marie Noëlle MARIGNIER




---

### **DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

---

#### **Arrêté Préfectoral N°DDPP/2021-226 du 25/05/21, attribuant l'habilitation sanitaire à Monsieur Olivier VANDENBUSSCHE**

Considérant que Monsieur Olivier VANDENBUSSCHE remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire,

**Art 1** - L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisée est attribuée pour une durée de 3 ans à Monsieur Olivier VANDENBUSSCHE docteur vétérinaire administrativement domicilié: 2 ZA le coignet – 50690 SIDEVILLE.

**Art 2** - Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de 3 années tacitement reconduites sous réserve pour le vétérinaire sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de 3 ans, auprès du préfet de la Manche, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

**Art 3** - Monsieur Olivier VANDENBUSSCHE s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

**Art 4** - Monsieur Olivier VANDENBUSSCHE pourra être appelé(e) par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels il a été désigné vétérinaire sanitaire. Il sera tenu de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime

**Art 5** - Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Signé : Le chef du service santé et protection animales : Béatrice LEROUX




---

### **DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

---

#### **Arrêté N° DDTM-SE – 2021 – 0051 du 27 avril 2021 relatif au système d'assainissement de VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY**

**Art. 1** : objet de la déclaration

Il est donné acte à la commune de Villedieu-Les-Poêles-Rouffigny de sa déclaration en application de l'article L 214-3 du code de l'environnement, sous réserve des prescriptions énoncées aux articles suivants, concernant :

Construction d'une station d'épuration pour les effluents domestiques de la commune de Villedieu-Les-Poêles-Rouffigny et situé sur la commune de Villedieu-Les-Poêles-Rouffigny.

Les ouvrages constitutifs à ces aménagements rentrent dans la nomenclature des opérations soumises à déclaration au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement. La rubrique définie au tableau de l'article R214-1 du code de l'environnement concernée par cette opération est la suivante :

Rubrique	Intitulé	Régime	Arrêtés de prescriptions générales correspondant

2.1.1.0	Systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales : 1° Supérieure à 600 kg de DBO5 (A) ; 2° Supérieure à 12 kg de DBO5, mais inférieure ou égale à 600 kg de DBO5 (D).	Déclaration	Arrêté du 21 juillet 2015
---------	--	-------------	---------------------------

Le maître d'ouvrage est tenu de respecter les engagements et valeurs annoncés dans le dossier de déclaration, dès lors qu'ils ne sont pas contraires aux dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectifs et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5.

La DDTM doit être avertie de la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement des ouvrages et, le cas échéant, de la date de mise en service.

Le maître d'ouvrage est tenu de respecter les dispositions précisées ci-dessous.

Art. 2 : Prescriptions techniques

Art. 2-1 : Le réseau d'eaux usées

Le réseau d'eaux usées collecte les effluents en provenance de Villedieu-Les-Poêles (commune déléguée de Villedieu-Les-Poêles-Rouffigny) et de La Colombe.

Le réseau d'eaux usées est de type séparatif avec 33 regards mixtes sur certains tronçons.

Art. 2-1-1 : Les postes de refoulement

Le réseau comprend plusieurs postes de refoulement. Ces postes de refoulement doivent être équipés de la façon suivante :

- 2 pompes de refoulement,
- une alimentation énergétique de secours au moyen d'un groupe électrogène mobile disponible ou une prise permettant de raccorder un groupe électrogène mobile,
- une cuve de stockage. Dans le cas d'une création de poste de refoulement, la cuve doit pouvoir stocker un volume équivalent à 2 heures du débit de pointe collecté,
- un système de télésurveillance en cas de dysfonctionnement et de télégestion,
- absence de trop-plein sur le poste et le réseau amont pour les postes non listés dans le tableau ci-dessous :

Nom du poste de refoulement	Trop-plein	Milieu récepteur	Bassin de stockage restitution	Estimation de la charge collectée [kgDBO5/j]	Coordonnées du trop-plein
PR1 Hôpital	Oui	La Sienne	Non	> 120	X= 48,841905 Y = -1,223396
PR2 Guérin	Oui vers BSR*		Oui (500 m3)	< 120	X = 48,841305 Y = -1,223275
PR3 Reculé	Oui vers BSR*		Oui (100 m3)	< 120	X = 48,839218 Y = -1,223088
PR4 Camping	Oui	La Sienne	Non	< 120	X= 48,836038 Y = -1,218124
PR5 Les Pisvents	Non		Non	< 120	

\* : bassin de stockage restitution

Le bassin de stockage restitution du poste Reculé possède un trop-plein.

Le trop-plein du poste PR1 Hôpital (point A1) est équipé depuis 2019. Les données sont transmises conformément à la réglementation.

Art. 2-1-2 : Les déversoirs d'orage

N°	Localisation	Type de déversement	Milieu récepteur	Coordonnées de l'exutoire	Estimation de la charge collectée [kgDBO5/j]	Devenir
DO2	X = 48,841975 Y = -1,223357	Rue Jean Gasté TP du PR 1 Hôpital	La Sienne	X = 48,841905 Y = -1,223396	<90 kg	Condamné
DO3	X = 48,841317 Y = -1,223261	Rue du Bourg l'Abbesse TP du PR Guérin	La Sienne	X = 48,841715 Y = -1,223887	<90 kg	Condamné
DO4	X = 48,846429 Y = -1,214324	Rue des Flandres	La Sienne	X = 48,846081 Y = -1,217623	<15 kj	Supprimé (priorité 1)
DO5	X = 48,841081 Y = -1,222576	Rue des Quais	La Sienne	X = 48,841058 Y = -1,222614	<15 kg	Condamné
DO6	X = 48,839177 Y = -1,221569	Rue Carnot	Bief communal	X = 48,839209 Y = -1,222903	<15 kj	Supprimé (priorité 1)
DO7	X = 48,845194 Y = -1,216472	Chemin des Vallées	La Sienne	X = 48,846034 Y = -1,217589	<15 kg	Supprimé (priorité 1)
DO8	X = 48,845360 Y = -1,216402	TP du PR Camping	La Sienne	X = 48,846034 Y = -1,217589	<15 kj	Supprimé (priorité 1)

Dans le cas où les déversoirs dits « condamnés » (mise en place de vanne murale en position fermée) seraient mis en service, le maître d'ouvrage en informera immédiatement la DDTM.

Le devenir des déversoirs d'orage est issu du programme de travaux de l'étude diagnostic réalisée entre 2018 et 2020. La priorité 1 y est définie comme la période durant la phase de reconstruction de la station d'épuration.

Les déversoirs d'orage équipant le réseau ne doivent pas déverser par temps sec. Le réseau doit être conçu de manière à éviter les fuites et les apports d'eaux claires. Des mesures sont prises pour limiter les flux de polluants rejetés en milieu naturel par temps de pluie ; ces mesures sont adaptées à la qualité requise par les usages des eaux réceptrices.

Le plan du réseau et des branchements est tenu à jour par le maître d'ouvrage.

Le réseau d'eaux usées ne doit collecter que des eaux usées domestiques. Tout raccordement d'effluents non domestiques au système de collecte doit faire l'objet d'une autorisation : le maître d'ouvrage vérifie l'aptitude du réseau à acheminer ces effluents et de la station d'épuration à les traiter. Les mauvais branchements d'eaux pluviales sur le réseau d'eaux usées doivent être déconnectés. Le réseau doit être conçu de manière à éviter les fuites et les apports d'eaux claires. Des mesures sont prises pour limiter les flux de polluants rejetés en milieu naturel par temps de pluie ; ces mesures sont adaptées à la qualité requise par les usages des eaux réceptrices. L'intrusion d'eaux parasites doit être limitée.

Art. 2-1-3 : Diagnostic du système d'assainissement

Pour les agglomérations d'assainissement générant une charge brute de pollution organique inférieure à 600 kg/j de DBO5, la réglementation impose aux maîtres d'ouvrage la réalisation d'une étude diagnostique de leur système d'assainissement selon une fréquence n'excédant pas dix ans.

Compte tenu des objectifs de réduction de 30 % ECPM et de 40% des ECPP pris en compte dans les calculs de dimensionnement de la station, le maître d'ouvrage s'engage à :

- la réalisation de travaux sur les réseaux de collecte conformément au programme de travaux issu du schéma directeur ;
- la réalisation de la mise à jour du diagnostic assainissement au plus tard le 31/12/2031.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un diagnostic permanent doit être opérationnel au plus tard le 31/12/2024 conformément à l'article 12-II de l'arrêté du 21 juillet 2015.

**Art. 2-2 :** La station d'épuration

La station d'épuration, située sur la parcelle ZC115 et ZC 98 sur la commune de Villedieu-Les-Poêles-Rouffigny, de type boues activées en aération prolongée, d'une capacité nominale de 7000 EH traite les eaux usées de la commune de Villedieu-Les-Poêles (commune déléguée de Villedieu-Les-Poêles-Rouffigny). La capacité hydraulique est de 2677 m<sup>3</sup>/j, ce débit est calculé en tenant compte d'une pluie de retour 6 mois (25 mm sur 24 heures ou 14 mm sur 3 heures).

Les coordonnées Lambert 93 de la station sont :

Point	Coordonnée X	Coordonnée Y
Entrée de la station	390722.1	6869715.3
Rejet de la station	390782.8	6869767.7

Le système de traitement des eaux usées comprend (synoptique en annexe) :

- une arrivée gravitaire des eaux usées qui arrive dans le poste de refoulement comprenant 2 zones (temps sec et temps de pluie),
- un bassin de stockage restitution
- un pré-traitement par dégrillage et dessableur-dégraiseur et classificateur à sables,
- un traitement biologique comprenant notamment une zone de contact, une zone anaérobie et une aérobie/anoxique et une zone anaérobie avec traitement physico-chimique du phosphore,
- un clarificateur,
- un traitement et un stockage des boues par des filtres plantés de roseaux
- un canal de mesure du débit (point de sortie).

Le bassin de stockage restitution est dimensionné pour gérer une pluie de retour 6 mois d'intensité 14 mm sur 3 heures pour une surface active de 70000m<sup>2</sup>.

La station d'épuration est équipée d'un système de télésurveillance et de télégestion. Le site peut être secouru au moyen d'un groupe électrogène mobile.

Le point de déversement d'eaux usées non ou partiellement traitées présent sur le système de traitement des eaux usées est :

Dénomination	Équipement réglementaire		Coordonnées exutoire du trop-plein (Lambert 93)
Déversement en tête de station, au PR principal : point A2	Mesure journalière et enregistrement en continu des débits Estimation journalière des charges polluantes déversées	La Sienne	X: 390782.8 Y: 6869767.7

Ce point est dimensionné pour ne fonctionner qu'au-delà d'une pluie de retour : 25 mm sur 24 heures ou 14 mm sur 3 heures (pluie de référence). Aucun rejet direct au milieu ne doit être réalisé par temps sec.

Aucun apport externe ne sera admis sur cette station d'épuration.

La filière boues se compose de 10 lits plantés de roseaux, représentant une capacité de stockage de 24 mois. Le dossier de déclaration relatif au plan d'épandage des boues est mis à jour par le maître d'ouvrage. Ce dossier doit être déposé au minimum 6 mois avant le début de la première campagne d'épandage.

Le rejet dans des eaux traitées se fait dans le cours d'eau « La Sienne ».

La qualité des eaux rejetées devra respecter les prescriptions suivantes :

#### Concentration

Paramètres	Valeur limite de concentration		Règle de tolérance
	Du 1 <sup>er</sup> mai au 30 octobre	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 30 avril	
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	25 mg/L		Respect en moyenne journalière 12 bilans annuels 24h
Demande chimique en oxygène (DCO)	125 mg/L		
Matières en suspension (MES)	35 mg/L		
Azote Kjeldahl (NTK)	10 mg/L	15 mg/L	Respect en moyenne journalière 4 bilans annuels 24h
Ammonium (NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> )	2 mg/L	7 mg/L	
Azote global (NGL)	15 mg/L	20 mg/L	
Phosphore total (Pt)	1,3 mg/L	2 mg/L	

L'effluent ne doit dégager, par ailleurs, aucune odeur putride ou ammoniacale. Il ne doit pas en dégager non plus après cinq jours d'incubation à 20°C.

La température doit être inférieure à 25 °C ou ne pas provoquer une augmentation de plus de 1,5 °C de la température du milieu récepteur.

Le pH doit être compris entre 6 et 8,5.

La couleur de l'effluent ne doit pas provoquer une coloration visible du milieu.

L'autosurveillance de la station d'épuration (entrée/sortie) porte sur les paramètres suivants et dont la fréquence est conforme à l'arrêté national du 21/07/2015 :

- file eau : pH, débit, DBO5, DCO, MES, NTK, NH<sub>4</sub>, NO<sub>2</sub>, NO<sub>3</sub>, Pt, température en sortie
- file boue : quantité de matières sèches des boues produites et mesures de siccité.

**Art. 2-3 :** Transmission des données du système d'assainissement

Les données d'autosurveillance (réseau et station) sont transmises au format SANDRE via VERSEAU conformément à la réglementation.

Le maître d'ouvrage informera les services de police des eaux à chaque déversement ou non conformité constaté sur le système d'assainissement (ddtm-urgence-assainissement@manche.gouv.fr) et ce, dès qu'il en aura connaissance, et leur transmettra les données conformément à la réglementation.

L'ensemble de ces données sera reporté dans le rapport annuel de synthèse sur le fonctionnement global du système d'assainissement.

**Art. 2-4 : Protection contre les nuisances auditives et olfactives**

Les équipements sont conçus et exploités de façon à ce que leur fonctionnement minimise l'émission d'odeurs, de bruits ou de vibrations mécaniques susceptibles de compromettre la santé et la sécurité du voisinage et de constituer une gêne pour sa tranquillité.

La mise en place des nouveaux ouvrages peut être considérée comme une « extension » de l'équipement existant qui ne devrait pas aggraver la situation sonore et olfactive du voisinage sous réserve de la mise en œuvre des dispositions constructives de protection.

**Art. 2-5 : Devenir de la station d'épuration actuelle de Villedieu-Les-Poêles-Rouffigny**

Dès la mise en service de la nouvelle station d'épuration urbaine, les ouvrages de la station d'épuration actuelle devront être déconstruits conformément à la réglementation.

**Art. 2-6 : Nouveaux logements**

Aucun nouveau logement ne devra être implanté à moins de 100 mètres de la station d'épuration de façon à limiter toutes nuisances olfactives et sonores pour les riverains. En conséquence, cette disposition doit être intégrée dans les futurs documents d'urbanisme.

**Art. 4 : Modification des prescriptions**

Si le maître d'ouvrage veut obtenir la modification de certaines des prescriptions spécifiques applicables à l'installation, il en fait la demande au préfet, qui statue alors par arrêté.

Le silence gardé par l'administration pendant plus de trois mois sur la demande du maître d'ouvrage vaut rejet.

**Art. 5 : Conformité au dossier et modifications**

Les installations, objets du présent arrêté, sont situées, installées et exploitées conformément aux plans et contenus du dossier de demande de déclaration non contrares aux dispositions du présent arrêté.

Toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments de la déclaration doit être porté, avant sa réalisation à la connaissance du préfet qui peut exiger une nouvelle déclaration.

**Art. 6 : Droit des tiers**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

**Art. 7 : Autres réglementations**

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le maître d'ouvrage de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

**Art. 8 : Voies et délais de recours**

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R.514-3-1 du code de l'environnement :

- par les tiers dans un délai de quatre mois à compter de sa publication sur le site Internet de la préfecture de la Manche ou de l'affichage en mairie prévu au R. 214-37 du code de l'environnement. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage du présent arrêté, le délai de recours continue jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service ;

- par le maître d'ouvrage dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle le présent arrêté lui a été notifié.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais du recours contentieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Art. 9 : Abrogation**

L'arrêté préfectoral autorisant et réglementant le système d'assainissement de la commune de Villedieu-Les-Poêles en date du 12 novembre 2013 est abrogé.

**Art. 10 : Publication et information des tiers**

Conformément à l'article R.214-37 du code de l'environnement, une copie de cet arrêté sera transmise aux maires des communes de VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY et de LA COLOMBE, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site Internet de la préfecture de la Manche pendant une durée d'au moins 6 mois et sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : Pour le Préfet et par délégation, la directrice départementale des territoires et de la mer : Martine CAVALLERA-LEVI



**Arrêté n° 2021-DDTM-SE-0064 du 11 mai 2021 approuvant l'agrément N° 50-2021-003 de Monsieur HUREL Franck pour la réalisation des vidanges des installations d'assainissement non collectif.**

Considérant ce qui suit :

- la demande d'agrément indique la quantité maximale annuelle de matières pour laquelle l'agrément est demandé et justifie pour cette même quantité, d'un accès spécifique à une ou plusieurs filières d'élimination des matières de vidange,

- le bordereau de suivi des matières de vidanges proposé par le demandeur est conforme aux prescriptions de l'annexe II de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé ;

**Art. 1 : Bénéficiaire de l'agrément**

Monsieur HUREL Franck

3 Le Vieux Féron

Saint Symphorien le Valois

50250 LA HAYE

N° identification SIRET : 884 230 368 00018

**Art. 2 : Objet de l'agrément**

La société représentée par Monsieur HUREL Franck est agréée sous le numéro 50-2021-003. pour réaliser les vidanges des installations d'assainissement non collectif et prendre en charge le transport et l'élimination des matières de vidange.

La quantité maximale annuelle de matières de vidange visée par le présent agrément est de 100 m<sup>3</sup>.

La filière d'élimination validée par le présent agrément est la suivante :

- la station d'épuration de Pirou.

**Art.3 : Élimination des matières de vidanges****Art.3-1 : Dépotage des matières de vidange**

Seules sont acceptées sur les stations d'épuration publiques, les matières de vidange provenant d'installations d'assainissement non collectif (fosses septiques, fosses toutes eaux, fosses fixes) implantées sur le territoire du département de la Manche.

Les déversements doivent satisfaire les conditions fixées par les conventions établies entre le bénéficiaire de l'agrément, le maître d'ouvrage et s'il y a lieu l'exploitant de la station d'épuration susvisée, notamment pour ce qui concerne la qualité des produits admissibles (les matières de vidange ne doivent pas contenir de substances toxiques susceptibles de compromettre le fonctionnement de(s) la filière(s) de traitement) ainsi que les conditions d'accès.

Si les effluents collectés ne correspondent pas aux exigences fixées par lesdites conventions, le bénéficiaire de l'agrément informe la DDTM, du mode d'élimination auquel il aura recours, avant toute opération de dépotage sur des sites autres que la filière de traitement susvisée.

**Art.4 : Le suivi de l'activité**

Le bénéficiaire de l'agrément doit respecter les prescriptions générales définies dans l'arrêté du 7 septembre 2009.

Le bénéficiaire de l'agrément établit pour chaque vidange un bordereau de suivi des matières de vidange en trois volets comportant a minima les informations prévues à l'annexe II de l'arrêté du 7 septembre 2009. Ces trois volets sont conservés respectivement par le propriétaire de l'installation vidangée, le bénéficiaire de l'agrément et le responsable de la filière d'élimination. Le volet conservé par le propriétaire de l'installation

vidangée est signé par lui-même et le bénéficiaire de l'agrément. Ceux conservés par le bénéficiaire de l'agrément et le responsable de la filière d'élimination sont signés par les trois parties.

Le bénéficiaire de l'agrément tient un registre, classé par dates, comportant les bordereaux de suivi des matières de vidange. Ce document est tenu en permanence à la disposition du Préfet et de ses services. La durée de conservation de ce registre est de dix années.

Le bénéficiaire de l'agrément adresse à la DDTM, chaque année avant le 1er avril, un bilan d'activité de vidange de l'année antérieure. Ce bilan comporte a minima :

- les informations concernant le nombre d'installations vidangées par commune et les quantités totales de matières correspondantes ;
- les quantités de matières dirigées vers la filière d'élimination retenue ;
- un état des moyens de vidange dont dispose le bénéficiaire de l'agrément et les évolutions envisagées.

**Art. 5 :** Modification des conditions de l'agrément

En cas de modification ou de projet de modification de la quantité maximale annuelle de matières de vidange agréée et/ou de la(des) filière(s) d'élimination, et/ou du site de traitement de réception des matières de vidange, le bénéficiaire de l'agrément sollicite auprès du Préfet une modification des conditions de son agrément.

A ce titre, lorsqu'une convention est signée ou dénoncée par l'une ou l'autre des parties, le bénéficiaire de l'agrément avertit le Préfet ainsi que la DDTM.

**Art. 6 :** Cessation définitive de l'activité

La cessation définitive d'activité doit faire l'objet d'une déclaration par le bénéficiaire de l'agrément auprès du Préfet, dans le mois qui suit. Il est donné acte de cette déclaration au vu de la copie de la radiation au registre du commerce et des services.

**Art. 7 :** Contrôle par l'Administration

Le Préfet et ses services peuvent procéder à la réalisation des contrôles nécessaires à la vérification de l'exactitude des déclarations effectuées par le bénéficiaire de l'agrément et contrôler le respect de ses obligations au titre du présent arrêté. Ces opérations de contrôle peuvent être inopinées.

**Art. 8 :** Droits des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

**Art. 9 :** Autres réglementations

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le bénéficiaire de l'agrément de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

**Art. 10 :** Durée de l'agrément

La durée de validité de l'agrément est fixée à 10 ans à compter de la date de signature du présent arrêté.

À l'expiration de cette période, l'agrément peut être renouvelé pour une même durée, sur demande expresse du bénéficiaire. La demande de renouvellement de l'agrément est transmise au Préfet au moins six mois avant la date limite de fin de validité de l'agrément initial.

Cette demande est accompagnée d'un dossier comportant l'ensemble des pièces actualisées mentionnées à l'annexe 1 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié susvisé.

Lorsque les modalités ci-dessus sont respectées, la validité de l'agrément initial est prolongée jusqu'à notification de la décision préfectorale concernant la demande de renouvellement. Le Préfet peut, toutefois, décider de retirer cette prolongation temporaire d'agrément conformément à l'article 11 du présent arrêté ou en cas de manquement du demandeur à ses obligations dans le cadre de l'instruction de son dossier de demande de renouvellement d'agrément.

**Art. 11 :** Retrait ou suspension de l'agrément

L'agrément peut être restreint, modifié, suspendu ou retiré à l'initiative du Préfet dans les conditions prévues à l'article 6 de l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 susvisé.

Le bénéficiaire, dont l'agrément a été retiré, ne peut prétendre à un nouvel agrément dans les six mois à compter de la modification de la décision de retrait.

**Art. 12 :** Publication et information des tiers

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche et mis à disposition du public sur le site des services de l'État dans la Manche pendant une durée d'au moins 6 mois. La liste des personnes agréées est publiée sur le site des services de l'État dans la Manche.

**Art. 13 :** Voies et délais de recours

La présente décision peut être déférée au tribunal administratif de Caen, juridiction territorialement compétente :

- par le pétitionnaire, dans un délai de deux mois à compter du jour où la présente décision lui a été notifiée,
- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, dans un délai de quatre mois à compter de la publication ou de l'affichage dudit acte.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Signé : Pour la directrice départementale des territoires et de la mer, le chef du service environnement : Olivier CATTIAUX



**Arrêté n°2021-DDTM-SE-0079 du 25 mai 2021 portant désignation d'un liquidateur en vue de procéder à la dissolution de l'AFR de Saint Laurent de Cuves**

Considérant que l'article R133-9 du code rural et de la pêche maritime dans sa rédaction susvisée énonce que l'objet en vue duquel une association foncière de remembrement avait été créée est épuisé, le préfet peut, sur proposition du bureau de l'association, prononcer la dissolution de celle-ci après l'accomplissement par l'association des conditions imposées, s'il y a lieu, par le préfet, en vue de l'acquittement des dettes ou dans l'intérêt public ;

Considérant que le bureau de l'association ne parvient pas à se réunir pour effectuer les actes liés à la dissolution ;

Considérant que l'article 42 de l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 et l'article 71 du décret n°2006-504 du 3 mai 2006 susvisés disposent que l'autorité administrative peut désigner un liquidateur pour déterminer les conditions dans lesquelles l'association syndicale autorisée est dissoute et ainsi faire la dévolution du passif et de l'actif de l'association ;

QU'en conséquence, le préfet de la Manche en application de l'article 42 de l'ordonnance susvisée, désigne un liquidateur pour assurer les fonctions dévolues au bureau ;

**Art. 1 :** Monsieur Gerbold d'Annoville, géomètre-expert DPLG, agréé pour la réalisation d'opérations d'aménagement foncier, expert auprès de la cour d'appel de Caen, est désigné en qualité de liquidateur de l'association foncière de remembrement de la commune de Saint Laurent de Cuves. Il exercera sa mission sous la responsabilité du préfet de la Manche.

**Art. 2 :** le liquidateur aura pour mission, sous la réserve du droit des tiers, d'apurer les dettes et les créances de l'association foncière de remembrement de Saint Laurent de Cuves, et d'en céder les actifs.

Pour les besoins de sa mission, il a la qualité d'ordonnateur accrédité auprès du comptable public de l'association foncière de remembrement.

A la fin de la période de liquidation, le liquidateur établira, à l'appui des comptes de liquidation, le compte de gestion et le compte administratif de la liquidation, un compte-rendu de sa gestion et un état de répartition de l'actif et du passif.

En application des dispositions de l'article 72 du décret n°2006-504 du 3 mai 2006 susvisé, les dettes des propriétaires qui étaient membres de l'association foncière de remembrement dissoute pourront être prises en charge par une collectivité territoriale ou un organisme tiers. Dans ce cas, les modalités de cette prise en charge sont fixées dans l'arrêté préfectoral prononçant la dissolution de l'association.

**Art. 3 :** le liquidateur recevra une indemnité à la charge de l'association foncière. L'indemnité sera déterminée et fixée comme il est dit au 1° de l'article 8 du décret du 3 mai 2006 susvisé. La mission du liquidateur prendra fin dès que l'arrêté de dissolution sera publié.

Signé : Pour la directrice départementale des territoires et de la mer et par délégation, le chef du service environnement : Olivier CATTIAUX



## DIVERS

**DSDEN - Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Manche****Arrêté n° 2021-01 du 27 avril 2021 concernant les mesures de carte scolaire pour la rentrée 2021**

Art. 1 : Sont prononcées, pour l'année 2021-2022, les retraits et affectations de postes d'enseignants ci-après désignés :

Désignation de l'établissement	Nombre de postes	Situation du poste dans l'établissement
<b>AFFECTATION D'EMPLOI D'ENSEIGNANT AU TITRE DU DEDOUBLEMENT DES CLASSES DE GS CP CE1 EN ÉDUCATION PRIORITAIRE</b>		
CHÉRENCÉ-LE-HÉRON / SAINTE-CÉCILE regroupement pédagogique intercommunal (REP)	1	affectation du 7ème emploi
GORGES / LE-PLESSIS-LASTELLE regroupement pédagogique intercommunal (REP)	1	affectation du 4ème emploi
<b>AFFECTATION D'EMPLOI D'ENSEIGNANT AU TITRE DU PLAFONNEMENT GS/CP/CE1 HORS ÉDUCATION PRIORITAIRE</b>		
BRÉCEY école élémentaire	1	affectation du 7ème emploi (6ème emploi hors enseignement spécialisé)
BOURGVALLÉES école primaire, Saint-Samson-de-Bonfossé	1	affectation du 8ème emploi
CHERBOURG-EN-COTENTIN école élémentaire F. Mitterrand	1	affectation du 5ème emploi
CHERBOURG-EN-COTENTIN école primaire L. Blum	1	affectation du 11ème emploi
FLAMANVILLE école primaire	1	affectation du 7ème emploi
GRANVILLE école primaire Docteur Lanos	1	affectation du 6ème emploi
HARDINVEST école primaire	1	affectation du 6ème emploi
ISIGNY-LE-BUAT école élémentaire	1	affectation du 8ème emploi
LES-MOITIERS-D'ALLONNE école primaire	1	affectation du 5ème emploi
PONT-HÉBERT école primaire	1	affectation du 10ème emploi (9ème emploi hors enseignement spécialisé)



RAUVILLE-LA-BIGOT école primaire	1	affectation du 5ème emploi
SIDEVILLE / TEURTHÉVILLE-HAGUE regroupement pédagogique intercommunal	1	affectation du 8ème emploi
TESSY-BOCAGE école primaire, Tessy-sur-Vire	1	affectation du 11ème emploi (10ème emploi hors enseignement spécialisé)
<b>RETRAITS D'EMPLOIS D'ENSEIGNANTS AU TITRE DE LA DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES SUIVANTES</b>		
BEAUCHAMPS / FOLLIGNY regroupement pédagogique intercommunal	1	retrait du 6ème emploi
BESNEVILLE école primaire	1	retrait du 2ème emploi
BRÉCEY école maternelle	1	retrait du 4ème emploi
BRÉHAL école primaire	1	retrait du 13ème emploi
BRICQUEBEC-EN-COTENTIN école primaire de Quettetot	1	retrait du 7ème emploi
CARENTAN-LES-MARAIS école primaire les roseaux	1	retrait du 11ème emploi (10ème emploi hors enseignement spécialisé)
CERISY-LA-SALLE école primaire	1	retrait du 7ème emploi
CHERBOURG-EN-COTENTIN école primaire Albert Bayet, Cherbourg-Octeville	1	retrait du 10ème emploi
CHERBOURG-EN-COTENTIN école primaire Fraternité, Cherbourg-Octeville	1	retrait du 8ème emploi (7ème emploi hors enseignement spécialisé)
CHERBOURG-EN-COTENTIN école élémentaire Hameau Baquesne, Cherbourg-Octeville	1	retrait du 13ème emploi (12ème emploi hors enseignement spécialisé)
CHERBOURG-EN-COTENTIN école élémentaire M. Lamotte, Cherbourg-Octeville	1	retrait du 8ème emploi (7ème emploi hors enseignement spécialisé)
CHERBOURG-EN-COTENTIN école primaire J. Bocher, Equeurdreville-Hainneville	1	retrait du 9ème emploi

CHERBOURG-EN-COTENTIN école élémentaire les courlis, Querqueville	1	retrait du 7ème emploi
CHERBOURG-EN-COTENTIN école élémentaire P. Bert, Querqueville	1	retrait du 5ème emploi
CHERBOURG-EN-COTENTIN école primaire J. Ferry, Tourlaville	1	retrait du 7ème emploi
COUTANCES école primaire les claires fontaines	1	retrait du 5ème emploi
COUTANCES école primaire Pont de Soulles	1	retrait du 5ème emploi
CRÉANCES école primaire	1	retrait du 6ème emploi
DOMJEAN école primaire	1	retrait du 5ème emploi
GER regroupement pédagogique intercommunal	1	retrait du 4ème emploi
HUDIMESNIL école primaire	1	retrait du 7ème emploi
LA HAGUE école maternelle, Beaumont-Hague	1	retrait du 5ème emploi
LA HAGUE école primaire Gréville-Hague / Omonville-la-Rogue	1	retrait du 6ème emploi
LA-HAYE-PESNEL école primaire	1	retrait du 11ème emploi
LE DÉZERT / SAINT-FROMOND / SAINT-JEAN-DE-DAYE regroupement pédagogique intercommunal	1	retrait du 11ème emploi
LE-VAL-SAINT-PÈRE école primaire	1	retrait du 7ème emploi
MONTEBOURG école maternelle	1	retrait du 6ème emploi
MORTAIN-BOCAGE école primaire, Notre-Dame-du-Touchet	1	retrait du 4ème emploi

QUETTEHOU école primaire	1	retrait du 10ème emploi
QUINÉVILLE regroupement pédagogique intercommunal	1	retrait du 3ème emploi
SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE regroupement pédagogique intercommunal	1	retrait du 11ème emploi
SAINTE-MÈRE-ÉGLISE école primaire, Chef-du-Pont	1	retrait du 7ème emploi
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT école élémentaire Lecroisey	1	retrait du 7ème emploi (6ème emploi hors enseignement spécialisé)
SAINT-JEAN-DES-CHAMPS école primaire	1	retrait du 7ème emploi
SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE école primaire	1	retrait du 11ème emploi (10ème emploi hors enseignement spécialisé)
SAINT-SAUVEUR-VILLAGES école primaire, Saint-Sauveur-Lendelin	1	retrait du 12ème emploi
SOTTEVAST école élémentaire	1	retrait du 5ème emploi
TORIGNY-LES-VILLES école primaire, Giéville / Guilberville	1	retrait du 9ème emploi
VIRANDEVILLE école primaire	1	retrait du 3ème emploi
<b>AFFECTATION PROVISOIRE D'EMPLOI D'ENSEIGNANT AU TITRE DU PLAFONNEMENT GS/CP/CE1 HORS ÉDUCATION PRIORITAIRE</b>		
SARTILLY-BAIE-BOCAGE école élémentaire	1	affectation provisoire du 9ème emploi (8ème emploi hors enseignement spécialisé)
<b>FUSIONS D'ÉCOLES</b>		
CHERBOURG-EN-COTENTIN école maternelle F. Buisson	3	retrait des 1er, 2ème, et 3ème emplois
CHERBOURG-EN-COTENTIN école primaire Buisson - Zola	3	affectation des 7ème, 8ème et 9ème emplois (8 emplois hors enseignement spécialisé)

<b>FUSION D'ECOLE ET RETRAIT D'EMPLOI D'ENSEIGNANT AU TITRE DE LA DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE</b>		
TORIGNY-LES-VILLES école primaire de Giéville	3	retrait des 1er, 2ème et 3ème emplois
TORIGNY-LES-VILLES école primaire de Guilberville	2	affectation des 7ème et 8ème emplois
<b>FUSION D'ECOLE ET AFFECTATION D'EMPLOI D'ENSEIGNANT AU TITRE DE LA DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE</b>		
CHERBOURG-EN-COTENTIN école maternelle Léon Blum	4	retrait des 1er, 2ème, 3ème et 4ème emplois
CHERBOURG-EN-COTENTIN école primaire Léon Blum	5	affectation des 7ème, 8ème, 9ème, 10ème et 11ème emplois

Signé : L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale : Sandrine BODIN



### **Préfecture de Zone de Défense et de Sécurité Ouest**

#### ***Arrêté n° 21-35 du 11 mai 2021 portant déclinaison zonale du plan pirate mobilités terrestres***

Art. 1 : la déclinaison zonale du Plan Pirate Mobilités Terrestres (P.P.M.T) est approuvée.

Art. 2 : la préfète déléguée pour la défense et la sécurité de la zone Ouest et le chef de l'état-major interministériel de zone sont chargés de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de zone de défense et de sécurité Ouest.

Signé : Le préfet : Emmanuel BERTHIER

